Le journal
UNC 35

Trimestriel | N° 588 | Avril 2022

Assemblée générale à Guignen
le 30 avril 2022

Union Nationale des Combattants d'Ille-et-Vilaine

La rafle de Guignen

Le 27 juillet 1944, sur la route de Redon, près des Réhaillières, un véhicule allemand essuie des coups de feu. Deux soldats sont tués et un officier est blessé à la tête.

Le 28 juillet, vers 19 heures, en représailles, les Allemands envahissent le bourg de Guignen et y raflent vingt jeunes âgés de 16 à 35 ans qui sont aussitôt internés au camp Margueritte à Rennes, annexe de la prison Jacques-Cartier.

A Rennes, au cours des nuits du 2 au 3 août et du 3 au 4 août, plus de 1 500 prisonniers, parmi lesquels les otages de Guignen, et aussi des prisonniers de guerre alliés, sont entassés dans des wagons à bestiaux en direction de l'Allemagne. L'ensemble des deux convois réunis au Lion-d'Angers, se dirige vers Tours lorsqu'il est stoppé en gare de Langeais le 6 août 1944. En amont, le pont ferroviaire de Saint-Mars-la-Pile a été détruit. Dans la soirée, des chasseurs bombardiers alliés, sans doute persuadés qu'il s'agit d'un convoi militaire allemand, surgissent de l'horizon et fondent sur le train, mitraillant les wagons et les locomotives. Profitant de la situation, malgré les tirs des gardiens, des centaines de prisonniers se faufilent vers la Loire, les bosquets ou les vignes à proximité. Le lendemain matin, un deuxième raid alourdit les pertes humaines : dix-neuf morts et soixante-dix blessés. Plus de trois cents prisonniers réussissent à s'échapper, aidés par les Langeaisiens qui les cachent dans les caves troglodytes tandis que les riverains accourent pour porter secours aux blessés. Après ces deux attaques, les Allemands se ressaisissent et emmènent leurs prisonniers à La-Ville-aux-Dames, en périphérie de Tours, la gare de Saint-Pierre-des-Corps étant en grande partie détruite.

Le nouveau convoi, ainsi reconstitué, arrive à Belfort le 15 août. Les prisonniers sont enfermés au fort Hatry dans l'attente de leur transfert vers l'Allemagne. Etonnamment, 242 d'entre eux sont libérés. Les prisonniers de guerre sont dirigés vers les stalags. Les autres sont déportés entre le 26 août et le 1er septembre vers les camps de concentration de Natzweiler-Struthof, Neuengamme et Ravensbrück.

Le sort des otages de Guignen figurant sur la stèle :

Morts en déportation	Déporté rentré	Evadés à Langeais	Libérés à Belfort
BAILLEUL Aimé, 28 ans BENOIT Frédéric, 30 ans CLOTEAUX René, 19 ans GUEHENNEUX Louis, 25 ans HOUYERE Bernard, 16 ans JOUET Marcel, 19 ans LE CANN Paul, 19 ans MARION Aristide, 28 ans	MARTIN Roger, 22 ans	BOURLET Fernand, 33 ans CLOTEAUX Auguste, CLOTEAUX Gervais, 19 ans CLOTEAUX Jean-Baptiste, 29 ans ESSIRARD Francis, 28 ans LEBEC Jean, 35 ans MONNIER Eugène, 24 ans PAVOINE Pierre, 24 ans	CIRRODE Paul, 23 ans LETOURNEL Auguste, 23 ans NOGUES André, 25 ans

La une de couverture en quelques mots :

- Les couleurs de l'Ukraine rejoignent celles de Bretagne en solidarité avec le peuple ukrainien.
- Le blason, emblème de la commune de Guignen, rappelle les armoiries de Jean de Saint-Amadour, vicomte de Guignen au XVIe siècle.
- Le groupe scolaire de Guignen porte le nom d'Aimé Bailleul, jeune instituteur à l'école des garçons durant 6 ans, mort en déportation en 1945.
- Le vitrail patriotique, réalisé en 1998 lors du centenaire de l'église en hommage aux jeunes déportés, se trouve dans l'église Saint-Martin de Guignen.

Nos fondateurs

Daniel Brottier, aumônier des soldats et Georges Clemenceau, homme politique, président du Conseil, ont créé l'Union Nationale des Combattants, seule association référente et pluraliste du monde combattant, 15 jours après l'Armistice de 1918.

L'association a été déclarée au journal officiel le 11 décembre de la même année et reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920.

Le révérend père Daniel Brottier a eu l'idée de notre devise : « Unis comme au front ».

EDITO

Enfin l'horizon s'éclaircit, mais combien aura été douloureuse pour toutes et tous cette longue période de Covid-19. Ayons une pensée pour toutes celles et ceux qui auront été dans la peine. Courage à tous ; fermons la page, mais sans oublier.

Malgré cette chape de plomb, les jours s'étirent et voilà un quart de l'année 2022 de passé, année de la vraie reprise de nos activités. Un certain nombre de carrefours d'arrondissement ont pu se tenir, ce qui aura permis aux nombreux nouveaux présidents locaux de prendre connaissance entre autres de la place et des relations de chaque association locale au sein de la Fédération UNC 35.

Lors de ces carrefours, les intervenants ont insisté fortement sur le problème qui touche l'ensemble des associations d'anciens combattants, dont l'UNC : celui de la chute des effectifs. Chute qui n'a rien d'inexorable pour notre Fédération UNC 35, si chaque membre de conseil d'administration, départemental ou local, recrute ne serait-ce qu'un adhérent.

Pensons à ce que deviendraient nos monuments aux morts s'il n'y avait plus d'association de combattants dans la commune ? Qui, quel que soit le temps, viendra rendre les honneurs à ceux qui ont donné leur vie à la France ? Que deviendra le monument aux morts du village ? Un mobilier urbain ? Comme c'est déjà parfois le cas ! Alors, vous qui lisez ces lignes, transformez-vous en recruteur. Nos nouveaux statuts nous offrent de multiples possibilités. Renseignez-vous auprès de votre président. Merci d'avance.

Le prochain trimestre sera chargé en évènements. Citons en premier lieu l'élection présidentielle et les élections législatives qui vont occuper quatre dimanches du prochain trimestre. En ce qui concerne l'UNC, il vous est proposé de participer à l'assemblée générale statutaire le 30 avril à Guignen, au congrès national à Tours le 29 mai et pour un certain nombre d'entre vous, au pèlerinage rencontre des anciens combattants à Lourdes du 15 au 21 juin.

Année importante pour les anciens d'AFN. C'est pourquoi je demande à chaque association locale et à ses adhérents, de participer au « **Cycle Mémoriel de l'année 2022** ». Vous trouverez ma proposition dans les pages de ce journal. Nous avons participé personnellement à ce douloureux moment de l'histoire de France, alors, en cette année 2022, soyons des « **Passeurs de mémoire** ». N'hésitez pas à nous transmettre, en prêt si vous souhaitez les garder, vos écrits, vos histoires et toutes sortes de correspondance de cette période. Photocopiés ou microfilmés par les archives municipales de Rennes, ces éléments constitueront un fonds d'archives exploitables par les futurs historiens dans leurs travaux sur la guerre d'Algérie. Faîtes-vous connaître auprès du siège.

Je terminerais cet édito en vous informant que nous recherchons des volontaires pour s'investir au sein du SNU (Service national universel), comme l'a fait l'UNC 64, qui a depuis déjà deux ans créé « **Les cadets de l'UNC** ». Grâce à cette association, nous n'avons pas à inventer un programme, elle nous a fourni un précieux vade-mecum.

Joyeuses fêtes de Pâques avec un peu d'avance.

Claude Perrier,
Président UNC 35

REDACTION & ADMINISTRATION : 2 rue Durafour - Rennes
Tél. 02 99 84 86 00 - 09 72 53 72 47
N° ISSN : 2112-4949
Site internet : **www.unc-35.fr** - Mail : **contact@unc-35.fr** - Blog : **www.unc35leblog.over-blog.fr**
Facebook : https://www.facebook.com/UNC-dIlle-et-Vilaine-1337585836254882/
Directeur de la publication : Claude Perrier
Rédacteur en chef : Daniel Jolys
Secrétaire de rédaction : Catherine Gérard
Comité de rédaction : Daniel Bricon, Joseph Havard, Jean-Claude Painchaud et Alain Villemer
Photos de couverture : © Michel Besnier, Mairie de Guignen
Mise en pages et Impression : Imprimerie Reuzé - Tél. 02 99 47 95 42
Tirage à 11 500 exemplaires - *Prix inclus dans la cotisation*

Le journal
N° 588 | Avril 2022

Sommaire

INFOS GÉNÉRALES 4

- In Memoriam P. 4
- Assemblée générale 2022 P. 4
- Informations générales P. 5
- Législation P. 7
- Histoire : L'épopée du Normandie-Niémen P. 8
  La bataille de l'Atlantique - Convois vers l'URSS P. 9
- Témoignages P. 11
- Informations diverses P. 12
- Résidence Père-Brottier P. 15

ASSOCIATIONS 16

- Arrondissement de Fougères P. 16
- Arrondissement de Montfort P. 17
- Arrondissement de Redon P. 18
- Arrondissement de Rennes Ville P. 19
- Arrondissement de Rennes Nord P. 20
- Arrondissement de Rennes Sud P. 22
- Arrondissement de Saint-Malo P. 25
- Arrondissement de Vitré P. 28

DIVERS 31

- Notre carnet P. 31
- Récompenses P. 32
- Coin cuisine P. 33
- Espace détente P. 34
- A lire ou à découvrir P. 34
- Magasin de l'UNC P. 35

A DÉCOUVRIR EN JUILLET 2022

- Histoire :
  Le raid de Saint-Nazaire 1942
- Dossier :
  Pierre Koenig

Pour les articles concernant la vie des associations locales :

BIEN ECRIRE POUR ETRE LU

NOUVEAU

JANVIER 2022 : NOUVELLES RÈGLES D'INSERTION DE TEXTES ET DE PHOTOGRAPHIES

Pour des raisons budgétaires, la taille du Journal UNC 35 doit être fixée, en moyenne annuelle, à 44 pages. Afin de maintenir cette exigence, un calibrage des textes destinés à la « vie les associations locales » s'impose.

Il est rappelé que les écrits doivent être transmis impérativement par courriel à l'adresse contact@unc-35.fr, sous format Word, Libre Office ou Open Office. Chaque association **ne devra pas dépasser 350 mots** pour 3 articles maximum. Une fonctionnalité des logiciels précités les comptabilise automatiquement. Les textes manuscrits ou les copies d'articles de presse sont systématiquement refusés.

Ne sera acceptée qu'une seule et unique photographie numérique **sans montage** par article laquelle doit impérativement faire partie du même envoi indépendamment du texte.

Le comité de rédaction

Horaires du bureau

Les horaires d'ouverture du bureau seront les suivants à compter du 18 octobre :

Lundi – 13h à 17h
Mardi – 8h à 12h
Mercredi – Fermé au public
Jeudi – 13h à 17h
Vendredi – 8h30 à 12h - Fermé l'après-midi

Il est indispensable de prendre rendez-vous avant de se déplacer.

DATE LIMITE D'ENVOI DES ARTICLES

La date limite du dépôt des prochains articles doit être respectée (journal n° 589) : **mardi 24 mai 2022.** Concerne les articles des manifestations qui se sont déroulées **du 22 février au 24 mai 2022.**

Adresse email

Rappel :
contact@unc-35.fr

Les courriels transmis sur l'ancienne adresse ne sont plus pris en compte. Merci de votre compréhension.

Le secrétariat

Vous avez raté

Contrairement à ce qui est écrit dans certains articles de ce journal, la croix du combattant, les médailles du mérite de l'UNC et l'insigne de soldat de France ne doivent pas être remis par le maire ou un élu sauf s'il en est lui-même titulaire.

IN MEMORIAM

- Le brigadier Alexandre Martin, 24 ans, originaire de Rouen, du 54e régiment d'artillerie de Hyères (Var) a été tué le samedi 22 janvier 2022 suite à une attaque au mortier du camp militaire de l'opération Barkhane à Gao ; neuf autres soldats sont blessés.

L'UNC 35 s'associe à la douleur de sa famille, de ses proches et de ses frères d'armes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

Assemblée générale à Guignen le 30 avril 2022

Le mot du président de l'UNC de Guignen

L'association des combattants de Guignen fondée en novembre 1930, est affiliée à l'UNC depuis 1931 et reçoit son 1er drapeau la même année.

Forte de 205 inscrits en 1935, ses effectifs ont subi des fluctuations importantes, descendant à 45 en 1961 et même à 15 en 1973. Vingt ans plus tard, sous l'impulsion de deux présidents, le nombre remonte à 60 en 1997. Et là, je rends hommage à mon prédécesseur, Prudent Bougeard, qui a su, avec son vice-président, susciter une vague d'adhésion aboutissant à 84 en 2016 alors que le conseil d'administration venait de me faire l'honneur de me confier la présidence de l'association.

Aujourd'hui, malgré les décès et quelques départs pour des raisons diverses, nous sommes 96 adhérents dont 34 AFN et Opex/AFN, 6 Opex, 39 soldats de France, 14 veuves d'anciens combattants et soldats de France et 3 membres associés. Cette remontée est en partie l'œuvre de notre actuel trésorier adjoint qui a convaincu 12 de ses camarades pompiers volontaires de nous rejoindre.

Au plan mémoriel, l'UNC de Guignen peut s'enorgueillir de présenter quatre drapeaux lors des cérémonies. Le dernier en date étant celui des soldats de France et Opex, offert par la mairie en 2002. Le patrimoine patriotique de la commune se compose de notre monument aux morts, actuellement en cours de rénovation et qui fut érigé en 1922, puis déplacé en 1993, ce qui avait provoqué quelques remous dans la commune et au sein de l'association ; de la stèle des déportés, posée sur la place du même nom en 2004, à l'occasion du 60e anniversaire de la rafle de 20 otages déportés par l'envahisseur allemand. Réalisation de la stèle avec une participation financière importante de l'UNC Guignen. En 1998, un des trois nouveaux vitraux de l'église a été dédié au souvenir des déportés.

Plus récemment, la commune a honoré la mémoire du capitaine Gaston Duché de Bricourt, Compagnon de la Libération, héros de Bir Hakeim, en donnant son nom à la place située au sud-est de l'église.

Nos activités majeures, au cours d'une année, sont au minimum, trois cérémonies commémoratives en partenariat avec la commune. Celles organisées par le conseil d'administration sont généralement deux après-midis dansants, une sortie touristico-gastronomique et parfois une participation active à des manifestations organisées par d'autres associations de la commune (courses pédestres, fête de la musique et comice agricole).

C'est pour l'UNC de Guignen un honneur et un plaisir de vous recevoir pour cette assemblée générale départementale 2022.

Michel Besnier

Le mot du responsable de l'arrondissement de Redon

Nous voici à quelques semaines de l'assemblée générale de l'association départementale qui aura lieu cette année à Guignen le samedi 30 avril 2022.

Vous pourrez lire sur cette même page, une présentation de la commune par Evelyne Lefeuvre, maire, et de l'association de l'UNC locale par Michel Besnier, président, qui nous accueillera.

L'UNC de Guignen, vous accueillera dans des conditions que nous allons pouvoir qualifier de « comme avant », avant la pandémie qui nous a bien gâché la vie durant 2 ans mais qui aujourd'hui recule et laisse enfin entrevoir une reprise correcte des activités.

En organisant cette manifestation départementale, ce sera pour l'UNC de Guignen une reconnaissance d'avoir été précurseur dans le recrutement des soldats de France sous l'impulsion du président Constant Bougeard, il y plus de 20 ans.

Nos camarades de Guignen nous donnent aujourd'hui l'occasion de nous réunir dans la grande tradition de l'UNC, association créée par les combattants de la Grande Guerre pour que l'amitié et la solidarité qu'ils avaient connues au front ne s'arrêtent pas et qu'au fil des années a perduré avec les nouvelles générations combattantes ou non, toujours animés du même esprit.

Unis comme au front, nos camarades de Guignen nous attendent nombreux, présidents, membres des bureaux et porte-drapeaux pour ce rendez-vous important pour l'UNC.

Gilles Cadoret

Le mot de la maire de Guignen

La commune de Guignen, 4 040 habitants au 1er janvier 2022 est fière de recevoir l'assemblée générale départementale de l'Union Nationale des Combattants.

Située à 27 km au sud de Rennes en troisième couronne de l'agglomération rennaise et couvrant une superficie de 5 305 ha, la commune de Guignen va accueillir le 30 avril prochain, les anciens combattants du département au sein de la salle La Prairie, l'espace culturel de la commune.

Marqué par son agriculture avec son réseau, de zones humides, d'étangs, de haies, de boisements et de vallées dont la vallée du Canut, Guignen construit son avenir avec un nouveau groupe scolaire, de nouvelles tranches dans La ZAC de la Vigne, des lotissements privés, mais elle n'oublie pas son passé.

2021 a été marqué par l'inauguration du groupe scolaire Aimé-Bailleul et de la place Gaston-Duché-de-Bricourt, Compagnon de la Libération, tué au combat de Bir-Hakeim, le 9 juin 1942, qui s'est tenue le samedi 2 octobre en présence d'officiels et de sa famille. Les nombreux courriers de la famille témoignant de leurs reconnaissances démontrent le nécessaire travail de mémoire.

Honorer toutes les victimes civiles et militaires, fêter la fin du conflit et la Paix font partie de nos obligations en tant qu'élu et citoyen, l'assemblée générale du 30 avril sera là pour rappeler à nous élus, notre responsabilité morale de rappeler à leur peuple les souffrances et les injustices subies par certainespopulations. C'est à nous de rappeler les engagements et sacrifices de nos pairs au nom de la liberté.

La défense de la liberté prend tout son sens avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Je terminerai en exprimant toute ma solidarité avec le peuple ukrainien brutalement et injustement attaqué sur son territoire.

Évelyne Lefeuvre

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Congrès national UNC à Tours en 2022

Trois ans se sont passés depuis le Congrès national de Saint-Malo. Cette année, ce sont nos camarades du Centre-Val de Loire qui vont nous accueillir dans leur belle ville de Tours. Tours, qui rappelons-nous, joua le rôle de capitale de la France en 1940, en accueillant le gouvernement et le corps diplomatique.

Pendant plus de deux ans de confinement, nous avons été condamnés à supprimer tout voyage ou festivité. Ce congrès ne se passant pas trop loin de nos bases, nous donne l'occasion de renouer le contact et les liens entre nous.

C'est pourquoi, au niveau de la Fédération départementale, espérant que vous serez un certain nombre à vouloir participer à ce Congrès national, nous avons décidé d'en organiser le transport et le ramassage en fonction du nombre d'inscrits et du lieu où vous habitez.

Le congrès se tenant le dimanche 29 mai, les inscriptions seront prises jusqu'au 25 avril. Le coût du banquet de clôture est de 45 € auquel il faut ajouter 15 € pour le transport. Le secrétariat du siège prend dès à présent vos réservations. Il vous suffit d'adresser par courrier, à Catherine, votre chèque d'un montant de 60 € à l'ordre de l'UNC 35.

Pour permettre la bonne gestion concernant la réservation des cars, des places au congrès, ainsi que l'organisation du ramassage, nous vous demandons de bien vouloir transmettre votre chèque de réservation avant le 25 avril.

Nos camarades du Centre-Val de Loire étaient nombreux à Saint-Malo en 2019, faisons de même en cette année 2022 en nous rendant dans leur fief.

Le président, Claude Perrier

Soutien à nos militaires déployés dans l'Est de l'Union Européenne

Le président de la République a annoncé la mobilisation de 1 500 soldats français pour renforcer les forces de l'OTAN sur le flanc Est aux portes de l'Ukraine. L'UNC 35 apporte tout son soutien aux militaires engagés.

L'Office des anciens combattants change de nom

Le Parlement a adopté, le 17 janvier 2022 une proposition de loi visant à modifier le nom de l'Office nationale des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Déposée par la sénatrice centriste Jocelyne Guidez et adoptée le 9 mars 2021 par le Sénat, la proposition de loi a été adoptée par les députés à l'unanimité. Elle prévoit la création, au 1er janvier 2023, de l'Office national des combattants et victimes de guerre. La France compte un peu plus d'un million de combattants à ce jour, pour l'essentiel des anciens combattants de la guerre d'Algérie.

Philippe de Gaulle, un centenaire discret

Fils du général de Gaulle, jeune engagé dans les Forces françaises libres au parcours remarquable lors de la Seconde Guerre mondiale, l'amiral Philippe de Gaulle, grand-croix de la Légion d'honneur, grand-croix de l'ordre national du Mérite, a fêté ses 100 ans le 28 décembre dernier.

Engagé dans les Forces navales françaises libres (FNFL) le 20 juin 1940, il embarque sur différents navires de guerre britanniques et français impliqués dans les batailles navales dans la Manche et dans l'Atlantique. Il participe aux combats de la Libération de la France à la tête d'un peloton de fusiliers marins de la 2e division blindée du général Leclerc jusqu'au « nid d'aigle » d'Hitler à Berchtesgaden. Au cours de ce conflit, il sera blessé légèrement à six reprises.

Breveté pilote d'aéronautique en 1946, il poursuit une carrière dans l'aéronavale et effectue deux campagnes en Indochine.

Élevé au rang et appellation d'amiral, le 25 juin 1980, Philippe de Gaulle termine sa carrière au poste d'inspecteur général de la Marine nationale jusqu'au 29 décembre 1982.

Sa longue carrière militaire été suivie d'un engagement dans un parti politique gaulliste puis comme sénateur de Paris durant deux mandats.

Daniel Jolys

La médaille de la Défense nationale a 40 ans

Par décret du 21 avril 1982, la médaille de la Défense nationale a été créée par Charles Hernu, ministre de la Défense, sous la présidence de François Mitterrand.

Elle récompense les services particulièrement honorables rendus par les militaires d'active et de réserve pour leur participation aux activités opérationnelles des armées et pour les interventions au profit des populations.

Cette décoration comporte trois échelons : bronze, argent et or. Des agrafes en métal blanc fixées sur le ruban portent les inscriptions correspondant à l'arme d'appartenance et aux lieux géographiques particuliers où le titulaire a servi.

Elle peut également être remis à l'échelon bronze, à titre exceptionnel, aux militaires et aux civils ayant participé aux essais nucléaires dans le Sahara entre le 13 février 1960 et le 31 octobre 1967 ou dans le Pacifique entre le 2 juillet 1966 et le 31 décembre 1998. Dans ce cas, l'agrafe « Essais nucléaires » leur est attribué.

La médaille de la Défense nationale, échelon or, sans agrafe, est décernée pour une citation sans croix. Selon le degré de la citation, son ruban est alors agrémenté d'une étoile de bronze, d'argent ou de vermeil ou d'une palme de bronze.

Bilan des recherches de SOLDIS

Au terme de huit années de recherches, l'association SOLDIS est parvenue à établir une liste des militaires français portés disparus en Algérie.

Fruit de l'examen de milliers de documents exploités dans différents centres d'archives, cette liste ne saurait prétendre à être exhaustive, en raison de la nature même de son objet, car la notion de disparition est terriblement aléatoire.

Les chiffres (et les noms retenus) sont donc ceux qui ont été vérifiés. Il est vraisemblable que des travaux ultérieurs permettront de découvrir quelques autres noms, notamment après vérification d'une centaine de cas dits « incertains » qui reste à faire…

Mais le volume global du nom de disparus, à quelques individus près, ne sauraient être différent.

689 portés disparus	
Dont **605** disparus non retrouvés	} **652** disparus
47 disparus accidentellement	
35 disparus dont le corps a été retrouvé	
254 prisonniers	
Dont **30** libérés par les forces de l'ordre **84** libérés par le FLN **99** libérés par les commissions mixtes (après le 19 mars 1962) **41** évadés	

C'est à Port-Vendres que s'élèvera le monument aux militaires portés disparus durant la guerre d'Algérie.

Source : SOLDIS Infos n° 13 janvier 2022 dont l'intégralité a été diffusée aux présidents locaux.

Commission de la carte du combattant

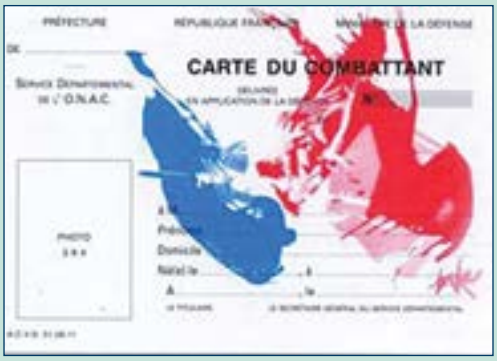

Le 9 décembre 2021, le groupe de travail de la commission de la carte du combattant s'est réuni en présence de Mme Peaucelle-Délélis, directrice générale de l'OnacVg :

- **3 381** cartes ont été validées ce jour-là dont **1** pour 39-45, **3** Indochine, 182 AFN et **3 195** Opex.

En 2021, il a été attribué :

- **12 934** cartes du combattant dont **9** pour 39-45, 9 Indochine, **657** AFN et **12 259** Opex.

Au total, la commission a délivré :

- **38 433** cartes Algérie 62-64, **14 901** cartes Algérie (dites à cheval), **128 559** cartes Opex.

Quid du recrutement ? Ces titulaires de la carte du combattant vont-ils adhérer à l'UNC ?

Source : UNC Infos n° 122 janvier 2022.

Lourdes 2022

Le pèlerinage rencontre national des anciens combattants initialement programmé en 2020 a été maintes fois reporté.

Après renseignements, le pèlerinage se déroulera du vendredi 17 au mardi 21 juin 2022 avec un départ prévu la veille soit le jeudi 16 juin et le retour dans la nuit du 21 au 22 juin 2022.

Le programme approximatif sera le suivant :

Vendredi 17 juin 2022
Accueil des participants sur la Prairie
Ouverture du 17e pèlerinage-rencontre
Cérémonie d'ouverture
Veillée du souvenir

Samedi 18 juin 2022
Chemin de croix – Retrouvailles
Rencontre des Opex – nouvelles générations

Défilé avec musique militaire – Cérémonie du monument aux morts de la ville
Soirée

Dimanche 19 juin 2022
Messe nationale des AC AFN – Opex – nouvelles générations
Bénédiction des drapeaux – Retrouvailles – Processions

Lundi 20 juin 2022
Cérémonie sur la paix Cité Saint-Pierre – temps libre
Procession aux flambeaux
Soirée dans les sanctuaires

Mardi 21 juin 2022
Messe de clôture suivie de l'au revoir

Le programme définitif avec les horaires sera mentionné dans le livret du participant.

Le spectacle musical « ***Bernadette de Lourdes*** » est programmé au cours du séjour.

A titre indicatif, le tarif 2020 avait été fixé par personne à 502 euros + éventuel supplément pour une chambre seule à 120 euros.

Le tarif 2022 n'est pas connu au moment de la publication de l'article dans ce numéro d'octobre 2021.

Les inscriptions sont à communiquer, dès que possible, auprès des responsables :

Adolphe Gautier au 02 99 68 46 61 ou Joseph Havard au 02 99 39 06 60 ou auprès de Catherine au siège départemental de l'UNC 35 au 02 99 84 86 00.

Nous comptons sur vous tous pour que ce 17e pèlerinage-rencontre national rencontre comme les précédents, le même succès et la même convivialité.

MINISTÈRE DES ARMÉES

DGONACVG/DRH/MG/24 JUIN 2020

Les veuves d'anciens combattants concernées par le bénéfice de la demi-part fiscale à compter du 1er janvier 2021

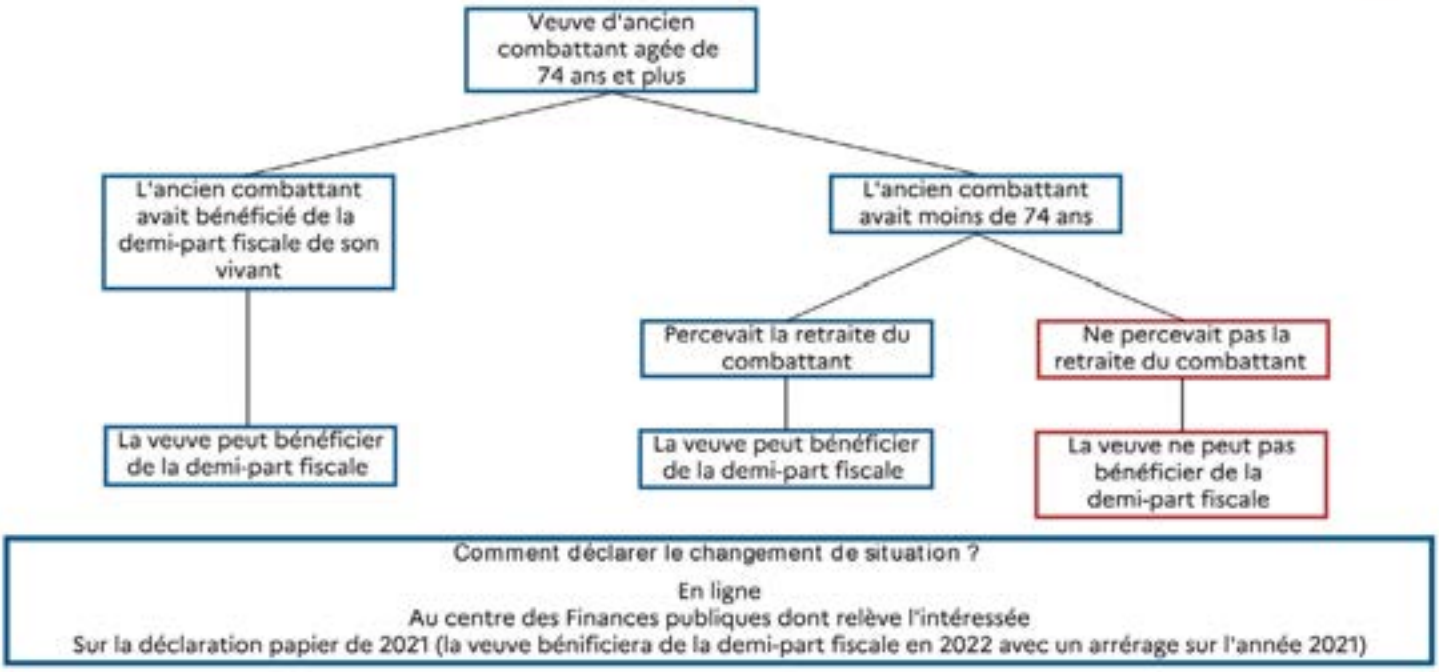

Erratum : Une erreur s'est glissée dans le texte en page 9 – dossier histoire « Bataille de Bir-Hakeim - du journal UNC 35 n° 586 d'octobre 2021 : au lieu de sapeurs-pompiers lire sapeurs-mineurs.

Le comité de rédaction

L'épopée du Normandie-Niémen

Sur une initiative du général Valin, le groupe de chasse (GC) n° 3 « Normandie » est créé à Rayak au Liban, le 1er septembre 1942. Il voit le jour après un an de pourparlers entre le général de Gaulle, les représentants de l'Union soviétique et ceux de la Grande-Bretagne. Le groupe arbore les armoiries de la Normandie : « Deux léopards passant d'or sur fond de fond de gueule ». Le commandant Pouliquen est nommé à sa tête : plusieurs cadres GC1 « Alsace » en constituent l'ossature. Dès le 14 octobre, les vols d'entraînement commencent sur *Dewoitine* 520.

Moins d'un mois plus tard, le groupe, constitué de 58 personnes, s'envole pour l'URSS via l'Irak et l'Iran. Le 2 décembre, le « Normandie » arrive à Ivanovo, centre d'entraînement de la chasse soviétique situé à 250 km au nord-est de Moscou. Bien équipés, les pilotes débutent leur entraînement sur des *Yak-1* et *Yak-7,* en dépit de l'extrême rigueur de l'hiver. En février 1943, le commandant Pouliquen est affecté à la mission militaire française de Moscou. Le commandant Jean Tulasne prend le commandement de l'unité.

Première campagne. Début 1943, des renforts viennent grossir les effectifs et permettent la création des escadrilles « Rouen » et « Le Havre », respectivement sous les ordres du commandant Pouyade et du capitaine Littolf. Le groupe de chasse est envoyé au front le 22 mars 1943 pour y combattre aux côtés du 18e régiment de la Garde. Une amitié fraternelle et durable naît de la rencontre entre les deux unités dont les liens se resserreront encore au fil des combats.

Les batailles s'enchaînent, tout comme les premières victoires. Le 17 juillet, le groupe est endeuillé par la disparition au combat du commandant Tulasne lors d'une mission de couverture de troupes au sol dans la région de Lagodina et Krasnikovo. Le commandant, Pierre Pouyade lui succède. Le 12 juillet 1943, le groupe reçoit ses premiers *Yak-9.* Le 24 septembre, le général de Gaulle lui décerne l'ordre de la Libération.

Cette campagne a causé la perte ou la disparition de 21 pilotes. Le groupe ne compte plus que 4 pilotes issus de l'unité formée à Rayak. Le « Normandie » prend ses quartiers d'hiver à Toula au sud de Moscou et le 29 décembre 1943, le général Bouscat lui attribue le statut de régiment.

Deuxième campagne. Renforcé pendant l'hiver, le régiment aux 77 victoires confirmées, débute le 26 mai 1944 sa deuxième campagne avec quatre escadrilles : *Rouen, Le Havre, Cherbourg* et *Caen.* En mai 1944, le « Normandie » part pour Doubrovka afin de participer à l'offensive soviétique contre les troupes du Reich déployées en Biélorussie.

En juillet, l'unité vole vers la Lituanie et appuie l'offensive terrestre des Soviétiques, lesquels franchissent le fleuve Niémen le 23 juin 1944. En récompense, le maréchal Staline distingue l'unité de l'appellation « régiment du Niémen ». Le 1er août 1944, les *Yak-3,* redoutables avions de combat, remplacent les *Yak-9.* Le 16 octobre 1944, le « Normandie-Niémen » débute l'offensive contre la Prusse Orientale en remportant 29 victoires en une seule journée. Elle est la première unité française à poser le pied sur le terrain de Gross-Kalweichen. Le 7 décembre 1944, le régiment se rend à Moscou pour rencontrer le général de Gaulle, lequel décore deux jours plus tard, le fanion du « Normandie-Niémen » de la croix de la Libération.

Insigne Normandie-Niemen

Troisième campagne. Le 12 décembre 1944, le régiment se prépare pour sa 3e campagne sous les ordres du commandant Louis Delfino. Cette offensive sur l'Allemagne est le théâtre d'âpres combats contre les pilotes de la *Luftwaffe*, lesquels combattent avec l'énergie du désespoir. Le 20 mars 1945, le régiment est décoré de l'ordre du Drapeau rouge. Au mois d'avril 1945, après la chute de la base de Pilau, le dernier repaire de la chasse allemande, des renforts arrivent de Téhéran afin de créer une deuxième unité de chasse franco-russe. La capitulation de l'Allemagne nazie est signée avant. Le 12 mai 1945, les pilotes retournent à Moscou. Ils reçoivent de Staline leurs appareils en récompense de leur vaillance au combat. Le 20 juin 1945, les 37 *Yak* du « Normandie-Niémen » se posent aux portes de Paris, sur l'aérodrome du Bourget où une foule en liesse les attend.

Escadrille Française Normandie-Niemen

Palmarès. A l'issue de ces trois campagnes, le palmarès du « Normandie-Niémen » s'élève à : 5 240 missions réalisées ; 4 354 heures de vol ; 869 combats aériens ; 273 victoires aériennes officielles et 36 victoires aériennes probables. Le régiment paie un lourd tribut humain : 42 tués ou disparus, 7 blessés et 4 prisonniers.

L'après-guerre. Après la guerre le « Normandie-Niémen » vole sur *Yak 3* et *Fw-190* (assemblés sur le territoire français). En avril 1947, il est sur la base marocaine de *Rabat-Salé,* équipé en *DH Mosquito.* Ces appareils cohabitent un temps avec de *P-47 Thunderbolt.* La 6e escadre de chasse est créée en novembre 1947 et l'unité prend la dénomination de Groupe de Chasse (GC) II/6 « Normandie-Niémen » aux côtés du GC 1/6 « Corse ».

Après transformation sur *Bell P-63 Kingcobra* en 1949, le groupe part pour l'Indochine. Mitraillages, appuis de bataillons d'infanterie, attaques d'infrastructures se succèdent a un rythme effréné. En octobre 1950, les *Kingcobra* sont rejoints par des *Grummann F6 Hellcat.* En mai 1951, le GC II/6 quitte l'Indochine après y avoir effectué 4 977 missions en 6 900 heures de vol. Il est récompensé en 1953, par l'attribution de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures et par deux citations à l'Ordre de l'armée aérienne.

Fin 1951, le « Normandie-Niémen » et ses *République-P-47 Thunderbolt* partent pour l'Algérie en paix. L'unité prend ses quartiers sur la base d'Oran-la-Sénia et reçoit ses premiers avions a réaction : les *Mistral.* Le groupe est alors scindé en deux unités : l'escadron de chasse I/6 « Oranie » et l'escadron de chasse II/6 « Normandie-Niémen" ». Les *Vautour IIN* biplaces spécialisés dans la chasse de nuit, succèdent aux *Mistral.* A cette occasion, l'unité devient « escadron de chasse tout temps » et les navigants sont transformés en Algérie pour la réalisation de ces missions très particulières. En 1962, le « Normandie-Niémen » quitte l'Algérie en totalisant 1 809 missions et 3 882 heures de vol et rejoint la base d'Orange. La 6e escadre de chasse est démantelée et devient l'escadron de chasse tout temps II/30 « Normandie-Niémen ».

Les *Vautours* de l'unité participent à de nombreux exercices dans le cadre de l'OTAN avant d'être transférés en janvier 1967 sur la base de Reims. S'ensuivent de nombreux détachements, notamment en Côte d'Ivoire ainsi que plusieurs échanges avec *Luftwaffe* et l'armée de l'air soviétique. Ainsi, pour la première fois depuis 1943, l'escadron « Normandie-Niémen » effectue un déplacement en URSS du 24 au 29 juillet 1971 avec six *Mirages F1,* le détachement, placé sous les ordres du général Montrelay et du général Risso, neuf pilotes et trente mécaniciens de l'escadron 2/30.

L'ère du Mirage F1. En 1973, les pilotes du 2/30 font leurs premiers

Pilotes et avions de retour en France

vols sur *Mirage F1C,* appareil qui remplace définitivement le *Vautour II N* en 1974. Avec l'arrivée de cette nouvelle machine « Mach 2+ », l'unité redevient « escadre de chasse » et se spécialise dans la mission de défense aérienne. L'année 1978 est riche en événements : le régiment remporte la coupe « CAFDA » et assure un échange avec l'armée de l'air soviétique.

En 1994, les *Mirage F1CT* participent aux opérations « Turquoise » au Rwanda et « Crécerelle » en Bosnie. Ils rejoignent en 1995 la base de Bangui en Centrafrique et interviennent dans l'opération « Almandin II ». Ils se déploient aussi à N'Djamena au Tchad, dans le cadre de l'opération « Épervier ». C'est durant cette période, qu'afin de pérenniser le souvenir des combattants du « Normandie-Niémen » pendant la Seconde Guerre mondiale, l'escadron reçoit la fourragère de l'Ordre de la Libération, le 18 juin 1996 des mains du président de la République, Jacques Chirac.

A la disparition de la 13e escadre de chasse, l'unité prend la dénomination de « RC 02/030 Normandie-Niémen ». En 1999, le régiment participe à l'opération « Trident ». Il reçoit pour son action la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieures avec une citation à l'ordre de la division aérienne. En 2003, l'unité intervient en République démocratique du Congo lors de l'opération « Artémis-Mamba ». En novembre 2006, puis en avril 2007, les pilotes du régiment effectuent des passes de tir canon et bombes en République Centrafricaine pour préserver la vie des Forces alliées. Forte de ses capacités d'assaut sous jumelles de vision nocturne, l'unité répond aux demandes les plus diverses.

Timbre émis en 2017

Le 27 juin 2008, la fusion du groupe de chasse 1/30 « Alsace » et du régiment de chasse 2/30 « Normandie-Niémen » donne naissance à une unité opérationnelle forte de 18 *Mirage F1CT* et de 7 *Mirage F1B* : le régiment de chasse 1/30 « Normandie-Niémen ». Cette unité de 203 spécialistes, assure trois missions prioritaires : l'alerte opérationnelle dans le cadre de la défense aérienne du Territoire, un détachement permanent au Tchad et la transformation sur *Mirage F1B* des jeunes pilotes. Le « Normandie-Niémen » se prépare alors à un dernier défi, sa mise en sommeil le 3 juillet 2009.

Le Rafale. Dès 2010, les futurs pilotes du « Normandie-Niémen » se préparent à leur arrivée à Mont-de-Marsan pour ouvrir le 3e escadron opérationnel sur *Rafale F3*. Une petite cellule, composée du futur chef et de son second et des futurs pilotes du 2/30, fut ainsi créée à Saint-Dizier dans les locaux de l'escadron de chasse 1/7 « Provence ». Ces pilotes allièrent les besoins opérationnels du 1/7 (opérations Serpentaire II et Harmattan) et la préparation de leur futur escadron.

Le 22 août 2011, l'escadron de chasse 2/30 arrive à Mont-de-Marsan, composé de 8 pilotes (3 originaires du *Rafale,* 2 du *Mirage F1*, 1 *Mirage 2005-5,* 1 du *Mirage 2000D* et un jeune pilote, d'une cellule renseignement et d'une cellule administrative.

Depuis sa réactivation en 2012, l'escadron a subi de profonds changements dans ses traditions. Il a ainsi perdu ses escadrilles originelles et accueilli des *SPA* créées pendant la Seconde Guerre mondiale : la *SPA 91* Aigle de mort, la *SPA 03* Canard et la *SPA 97* fanion aux Hermines. Le « Normandie-Niémen » a participé aux principales missions extérieures françaises (Serval, Barkhane, Hamilton, Chammal), tout en continuant à assurer sa mission de protection du territoire national.

C'est aujourd'hui l'escadron référent en matière de travail avec les Forces spéciales, l'attaque air-sol et l'utilisation du Poct de désignation Damoclès. Depuis sa création dans la plaine du Rayak et jusqu'à aujourd'hui, le « Normandie-Niémen » a toujours agi dans l'excellence et continuera à le faire.

Ce document a été réalisé avec l'autorisation du service historique du Régiment de chasse 2/30 Normandie-Niémen.

Jean-Claude Painchaud

Yak 3 de Normandie-Niemen

La bataille de l'Atlantique - Convois vers l'URSS

Les batailles navales constituent un aspect crucial de la Seconde Guerre mondiale. L'Europe étant en grande partie occupée par les Allemands, la majeure partie de l'équipement, du carburant et des vivres, dont l'effort de guerre allié avait grandement besoin, devait parvenir de l'Amérique du Nord. Par conséquent, il fallait traverser l'océan Atlantique.

L'Allemagne comprenant l'importance de ces lignes de ravitaillement, fit de gros efforts pour les interrompre. Dans un jeu du chat et de la souris dont dépendait l'issue de la guerre, les Alliés cherchèrent à protéger les navires marchands, tandis que les Allemands imaginaient tous les moyens pour les couler. Cette « bataille de l'Atlantique » fut la plus longue de la Seconde Guerre mondiale, commençant le premier jour du conflit, en septembre 1939, pour s'achever le tout dernier jour de la guerre en Europe, en mai 1945. C'était un champ de bataille dangereux dont l'une des zones les plus périlleuses était l'axe de ravitaillement qui s'étendait de l'Arctique à l'Union soviétique.

L'Union soviétique. Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne envahit et occupe bon nombre de ses pays voisins en Europe continentale. L'Allemagne et l'Union soviétique avaient ratifié en secret un pacte de non-agression en 1939, les deux pays convenaient de ne pas s'attaquer mutuellement. Ce qui n'a pas empêché l'Allemagne d'envahir ce vaste pays en juin 1941 pour s'enfoncer profondément en territoire soviétique. Face à la tournure que prenaient les événements, les Soviétiques rejoignirent les rangs des Forces alliées et des accords de ravitaillement furent conclus afin de les aider à lutter contre les envahisseurs. Les Alliés occidentaux savaient que si l'Union soviétique tombait, l'Allemagne pourrait alors diriger toute sa puissance militaire vers l'Ouest.

La bataille pour le contrôle des routes de navigation, clés entre l'Europe et l'Amérique du Nord débute. L'amiral Karl Doenitz est convaincu que l'Allemagne gagnera la guerre si elle est en mesure d'interrompre ou de perturber l'acheminement vers l'Europe de nourriture, de pétrole, d'équipements et de fournitures diverses. Il coordonne les attaques éclair contre les navires alliés qui dureront jusqu'au tout dernier jour de la guerre.

Convois mer du nord

Les Soviétiques avaient désespérément besoins d'armes et de ravitaillement, surtout que les régions industrialisées de leur pays étaient coupées et les meilleures routes maritimes étaient bloquées par l'ennemi. L'acheminement maritime du ravitaillement jusqu'en Union soviétique en passant par l'océan Indien ou l'océan Pacifique représentait un très long voyage. Les ports de mer soviétiques de l'océan Arctique constituaient la solution la plus rapide pour livrer les marchandises, mais également la plus dangereuse.

Le passage de Mourmansk. A partir de l'été 1941, un total de 41 convois alliés naviguèrent jusqu'aux ports soviétiques de Mourmansk et d'Archangelsk pendant la guerre. Les convois de l'Arctique livrèrent plusieurs millions de tonnes de ravitaillement provenant des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Canada, notamment des avions, des chars d'assaut, des Jeeps, des locomotives, des wagons plats, des fusils, des mitrailleuses, des munitions, du carburant et même des bottes. Dès le début, les marins marchands servirent sur les navires alliés pour effectuer les trajets. Ces navires partaient des ports d'Amérique du Nord, comme Halifax ou New-York, et mettaient le cap sur le nord de l'Union soviétique, en passant généralement par l'Islande ou la Grande-Bretagne. Cette route devint connue sous le nom du « Passage de Mourmansk ». Les Allemands jetèrent tout le poids de leur force aérienne et maritime contre les convois qui approchaient des côtes occupées de la Norvège. Les attaques simultanées par des dizaines de sous-marins *U-Boote* et des centaines d'avions étaient monnaie courante. Plus de 20 % des livraisons par Mourmansk fut perdues et un convoi vit disparaître 24 de ses 33 navires. Ce passage était si dangereux que des ordres très stricts furent donnés pour interdire aux navires marchands de s'arrêter pour secourir les marins passés par-dessus bord. Ces malheureux étaient abandonnés à leur sort.

Meute de loups. Durant les premières années de guerre, ce sont clairement les sous-marins allemands (*U-boote*) qui gagnent la bataille. Sous le commandement de l'amiral Doenitz, ils mettent en œuvre une stratégie implacable, chassant les convois en « meute de loups ». Des groupes de sous-marins se répartissent tout le long de l'itinéraire supposé d'un convoi. Lorsqu'un sous-marin repère un convoi, un appel est lancé et le reste de la « meute de loups » converge vers le point de rendez-vous situé sur le chemin du convoi. Une fois rassemblés, les sous-marins allemands attaquent de concert à la faveur de la nuit, leurs torpilles déchirant plusieurs navires simultanément.

Le climat rigoureux et la banquise de l'Arctique firent également leur lot de victimes. Bon nombre des trajets eurent lieu en hiver afin de profiter de l'obscurité presque constante qui régnait dans les mers nordiques. Les températures étaient glaciales, les vents forts et les vagues atteignent parfois 25 m de haut. Les embruns gelaient souvent instantanément sur les surfaces supérieures des navires, créant un épais revêtement de glace qui risquait de faire chavirer le navire s'il n'était pas rapidement brisé en morceaux. Utiliser l'équipement de bord et même simplement marcher sur le pont dans de telles conditions relevaient de l'exploit.

Retournement de tendance. En 1943, une série de facteurs contribuent à inverser la tendance et à changer l'issue de la bataille. Les services secrets britanniques, qui avaient déjà déchiffré le code *Enigma* des Allemands, effectuent de nouveaux progrès dans ce domaine, permettant aux Alliés de mieux suivre les communications allemandes et les mouvements des sous-marins ennemis. De nouveaux appareils aériens à longue portée, sont également mis au point, permettant désormais une couverture aérienne intégrale de l'Atlantique. La Royal Navy met aussi en œuvre une tactique proactive contre les sous-marins allemands, formant des groupes de chasse d'élite, composés de ses meilleurs navires anti-sous-marins qui parcourent l'océan sans relâche pour traquer les sous-marins ennemis et porter secours aux convois alliés attaqués.

Sous-marins U-Boots

La glace envahit tout

Les convois ont démontré l'engagement des Alliés à aider l'Union soviétique, avant l'ouverture d'un deuxième front, et ont immobilisé une partie importante des forces navales et aériennes allemandes. Le danger du passage de Mourmansk était redoutable et bon nombre de marins alliés y laissèrent leur vie en tentant de ravitailler l'Union soviétique. La victoire remportée par les Alliés sur toutes les mers a été la condition indispensable à leurs victoires sur terre. C'est la plus longue bataille de l'histoire, commençant le 3 septembre 1939 pour finir le 8 mai 1945.

Le bilan de la bataille. La capitulation de l'Allemagne a contraint les submersibles de Doenitz à la reddition. Ils devaient faire surface, arborer un drapeau blanc et se faire aborder par des marins des bâtiments Alliés pour être désarmés. Les capitaines devaient naviguer vers les ports britanniques les plus proches. Un port qui accueillit un nombre important de submersibles allemands fut celui de Londonderry en Irlande du Nord. Les capitaines allemands devaient mouiller leurs *U-Boote* en rangées successives. Les équipages reçurent l'ordre de rester à bord des submersibles et de veiller à leur entretien, le temps d'aménager des camps d'internement. Cependant, il y aura beaucoup d'équipages de submersibles qui préféreront les sabordages en mer plutôt que de choisir la détention. Les échos des explosions retentirent en mer d'Irlande et en mer du Nord.

Pertes allemandes : submersibles construits : 1 162, opérationnels : 830 ; coulés par l'ennemi : 696 ; sabordés en mer : 220 ; rendus : 156. Nombre de sous-mariniers : 40 900 ; tués ou disparus : 25 870 ; Prisonniers : 5 200. A ces chiffres, il faut ajouter que deux submersibles ont fui en Argentine et au Brésil, les autres seront à leur mouillage norvégien, allemand et français. Les pertes humaines furent plus élevées : l'arme sous-marine a eu le plus haut taux de pertes de toutes les branches de la *Wehrmacht* : un chiffre global de 76 % incluant 63 % de tués.

Pertes alliées : les Alliés ont payé les prix fort pour gagner la bataille de l'Atlantique : 2 452 navires coulés, totalisant 12,8 milliards de tonnes. Bien que le chiffre des pertes humaines ne soit pas absolu, il demeure assez précis : Royal Navy : 73 642 ; Marine marchande : 30 248 ; Coastal Command : 5 886 ; Marine canadienne : 1 965 ; US Navy : 1 230 et Marine polonaise : 108. En plus des navires marchands perdus, la *Kriegsmarine* coula 175 navires de guerre, la plupart britanniques. Le Coastal Command perdit 1 700 appareils, dont plusieurs centaines par accident.

Ce dossier a été réalisé à partir de documents en provenance de l'Encyclopédie Canadienne, des Archives de la RAF, d'Hérodote.net.

Jean-Claude Painchaud

Grenadage contre sous-marins

Recherche de « Souvenirs » sur la guerre d'Algérie

Lors d'une réunion de travail, concernant le « Cycle Mémoriel 2022 », avec l'OnacVg, la préfecture, les archives municipales de Rennes et les associations d'anciens combattants, l'UNC s'est engagée à récupérer auprès de ses adhérents anciens d'AFN, le maximum de témoignages et de souvenirs, qu'ils pourraient détenir par devers eux dans le but de les conserver dans le « Fonds d'archives sur la guerre d'Algérie », que les archives départementales constituent.

Ces témoignages d'anciens combattants de la guerre d'Algérie, quelle que soit la date de leur présence sur le territoire, peuvent revêtir plusieurs formes : écrits divers, correspondances familiales, photos, journal de bord, recueil de mémoire ou autre.

Nous devons savoir que ces « fonds d'archives » sont d'une grande importance pour les historiens chercheurs. En l'occurrence, pour ceux qui dans les années à venir auront à traiter de cette période de l'histoire de France.

Les modalités juridiques concernant ces documents peuvent se décrire ainsi :

- Soit, vous faîtes un don. Les archives conservent les documents.
- Soit, vous faîtes un dépôt. Dans ce cas le déposant en reste le propriétaire.
- Soit pour des photos et albums photos, vous faîtes un don numérique et les originaux vous sont restitués.

Vous qui détenez ces souvenirs dans vos archives personnelles, pensez qu'elles pourront avoir un intérêt certain pour ceux qui étudierons cette période et qu'en répondant à cette collecte, vous allez éviter que votre témoignage tombe dans l'oubli. Faîtes-vous connaître auprès du siège, 2 rue Durafour à Rennes ou par téléphone au : 02 99 84 86 00.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Un grand merci pour votre participation.

Claude Perrier
Président départemental UNC 35

Rencontre insolite !

En 1984, lors de travaux de la Compagnie des eaux à Vitré, alors que j'exprimai quelques mots en arable, un homme m'interpella en demandant où j'avais appris ce langage. Comme beaucoup d'anciens combattants qui ont fait la guerre d'Algérie, j'ai gardé un vocabulaire courant, difficile à oublier. Une conversation s'installe déclinant, la période de présence dans la willaya de Médéa, plus précisément dans la commune de Letourneux. Or, mon interlocuteur qui au fil de la conversation confirmait connaître les mêmes endroits m'intriguait et pour cause, il était un des fellagas qui ont tué le propriétaire de la ferme de notre secteur. Chacun de nous a au fond de lui, des scènes de guerre, difficiles à enfouir et retrouver sur un lieu de travail un ex-adversaire n'est pas sans se poser la question, pourquoi la guerre ? Pourquoi les guerres ? Nous nous sommes quittés en se serrant la main.

Témoignage de Bernard Trebon recueilli par Henri Gaudiche, président UNC de Vitré

Une institutrice et ses deux enfants assassinés

Un organe de presse titrait en août 1962 : « ***La veille du jour où ils devaient rentrer en France. Une institutrice d'Ille-et-Vilaine et ses deux enfants sont assassinés en Algérie.*** »

Cette institutrice était ma sœur. Marie-Thérèse née Arribard épouse de Jean Robert, gendarme en Algérie. Elle l'a rejoint en 1957 pour devenir institutrice à Montgolfier, village musulman de l'arrondissement de Tiaret.

Pour ma part, j'étais appelé de la classe 57/2A, au 7e RI à Djebel Nador, secteur de Tlemcen jusqu'en 1959, Ce qui m'avait permis de les rencontrer.

Nous sommes en 2022, soixante ans après la création de l'Etat algérien, soixante ans après le meurtre de ma sœur et de mes deux neveux et non pas dans le « soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie » comme certains veulent le faire croire.

« Les faits se sont déroulés dans la nuit du 5 au 6 août 1962, un mois après la déclaration d'indépendance de l'Algérie. Ma sœur, son mari et leurs deux enfants devaient rentrer en France. Cette nuit-là, mon beau-frère fut réveillé, on frappait à la porte. Il ouvrit et se trouva face à un groupe d'hommes armés. « On vous emmène » dirent-ils. »

Marie-Thérèse, son mari, les deux enfants furent regroupés. Mon beau-frère réussit à prendre la fuite et à échapper aux recherches de ses poursuivants. Lesquels emmenèrent ma sœur, ses deux petits garçons avec la voiture de mon beau-frère. Pour donner l'alerte, il parvint à rejoindre à pied, un poste situé à environ 20 km. Mais on découvrira plus tard les corps suppliciés de ma sœur et de ses enfants !

Mon beau-frère, m'a informé avoir reconnu des habitants du village comme étant les auteurs de l'assassinat. Aucune suite ne fut donnée par les autorités algériennes. Comme on le sut plus tard, ce genre de meurtre s'est perpétué contre les « pieds-noirs » et les supplétifs de l'armée française au mépris des termes du fameux cessez-le-feu du 19 mars 1962, célébré par certains.

La terrible nouvelle parvint à Québriac où habitaient mes parents. Les obsèques eurent lieu un mois après. J'étais présent, beaucoup de monde. Dans le cortège funèbre, le corbillard qui portait leur maman était suivi de ceux de mes deux neveux. Quant à mon beau-frère, durement affecté, il poursuivit sa carrière jusqu'à son décès, à l'âge de 45 ans.

Très attaché au souvenir des miens et de ma sœur, qui a consacré cinq ans de sa vie à enseigner à des enfants musulmans, je voudrais par ce court récit être un des « Passeurs de Mémoire » de cette guerre qui ne voulait pas dire son nom et rectifier cette désinformation qui veut que « la colonisation ait été un crime contre l'humanité ».

S'il y a eu « crime contre l'humanité », c'est bien ce jour où le FLN a tué et supplicié une mère de famille et ses deux enfants.

Témoignage de Bernard Arribard adhérent à l'UNC de Saint-Malo

Mémoire d'Algérie

Le texte que diffuse notre magazine aujourd'hui fait partie de la mémoire collective des anciens combattants de Chartres-de-Bretagne. Il a été récité plusieurs fois, de mémoire, par le vice-président, Daniel Geffroy face au monument aux morts, en hommage aux anciens d'Afrique du Nord.

Nous vous proposons de vous en expliquer l'origine, afin d'en garder la mémoire, en cette période mémorielle de la guerre d'Algérie.

Le sergent Daniel Geffroy, appelé du contingent, est secrétaire du chef de corps au PC de Souk Ahras. Un jour, un jeune lieutenant apporte le texte d'un jeune agriculteur, possédant le certificat d'étude, mort au combat. Devant la qualité du texte, l'officier confie la mission à Daniel Geffroy de le dactylographier. Il en gardera une copie avant qu'il soit diffusé sur l'ensemble de la base :

Sur la terre desséchée, la nuit a mis son voile,
La colline sommeille, les hommes se reposent.
Tous les bruits se sont tus, et seul sous les étoiles
L'Oued au fond du ravin semble bercer les choses.

Mais voici que tout près une silhouette brune
Immobile, surveille dans la nuit algérienne
Le faisceau de campagne et le camp sur la dune
Tandis que vole au loin sa pensée incertaine

Mais tu te souviens bien, vaillante sentinelle,
Que la journée fût dure pour les soldats du bled,
Sous le soleil brûlant, dans la nature rebelle,
Ils ont grimpé les rocs et parcouru les sables.

Puis au déclin du jour, ici sur la colline,
Sur cette terre aride où jamais rien ne pousse,
Ils ont mis leurs guitounes, pour que la brise fine,
Les berce et les endorme au vent de Bouguenous.

N'oublie pas, sentinelle, le lieu de ta faction,
Elle va bientôt finir, mais dans la nuit glaciale
Sur ce sommet de guerre, loin de l'animation,
Garde de l'Algérie, le souvenir blafard.

Ô pauvre Medjerda, terre à jamais stérile
Où ne croient que le doum et le roseau sauvage,
Où les troupeaux de chèvres, insatiables défilent
Recherchant vainement l'herbe drue de l'alpage.

Lorsque l'astre du jour est à son apogée,
Que les rayons de feu viennent brûler les casques,
Nous les pauvres biffins, de fatigues épuisées,
Nous marchons sans entrain dans l'arène fantasque.

Car c'est toi Algérie, qui est notre calvaire,
Quand nous marchons vers toi,c'est vers le sacrifice,
Non tu n'es pas Dachau, non tu n'es pas l'enfer
Seulement du purgatoire tu ressembles au supplice.

Nos pères se sont battus sur tes crêtes rocheuses,
Le sang qu'ils ont versé le fut pour la justice,
Se doutaient-ils alors que leurs forces généreuses,
Serviraient ici-même de modèle à leurs fils.

Sentinelle prend courage, ta faction s'achève,
Bientôt sous ta guitoune, tu vas pouvoir dormir
Et l'Algérie, alors ne sera plus qu'un rêve
Mais un rêve qui persiste et qui ne peut mourir.

Mais, moi pauvre poète, errant et solitaire,
Je m'aperçois soudain que ma pensée s'enfuit
J'ai quitté l'Algérie, sa vision de misère
Pour penser à la quille, à cet instant béni

Car un jour, je reviendrai dans ma Bretagne aimée
Je reverrai les champs de ma petite ferme,
Je reverrai les landes, les blés mûrs et les prés
Je connaîtrai enfin le vrai bonheur sans terme

Car vois-tu, Algérie, tu as marqué ma vie,
Ton empreinte sur moi existera toujours
Je t'ai vu sous le feu, je t'ai vu sous la pluie
J'ai patrouillé tes doums, et la nuit et le jour.

Je t'ai vu résonner des bruits de la mitraille,
J'ai rampé sur ton sol, mais tu es resté sourd,
Tu n'as été pour moi que fatigue et bataille,
Et tu n'as jamais pu m'accorder ton amour.

Le comité de rédaction s'interroge :
mais qui était ce jeune agriculteur ?

Exposition : Union Nationale des Combattants, 100 ans d'existence

Quinze jours après l'Armistice, mettant fin à la Première Guerre mondiale, est créée l'Union nationale des combattants, reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920. D'emblée, cette nouvelle association a vocation à accueillir les anciens combattants mais aussi les veuves et orphelins de guerre. Des sections locales et des groupes départementaux se créent rapidement dans toute la France et Outre-mer. Aujourd'hui, les combattants de 1939-1945, ceux d'Indochine, d'Afrique du Nord, les Opex, les anciens du service militaire, tous les soldats de France, se retrouvent au sein de l'UNC dans le même esprit d'entraide et de camaraderie. L'UNC est à l'origine de toutes les grandes avancées obtenues en matière de législation combattante, notamment le Titre de reconnaissance de la nation (TRN), l'accès à la retraite mutualiste, l'octroi de la carte du combattant, etc. Un siècle après sa création, avec 180 000 adhérents dont 5 000 Opex, l'UNC reste l'une des plus importantes associations du monde combattant et se distingue surtout par son côté intergénérationnel qui explique sa longévité et surtout sa pérennité.

Cette exposition a pour vocation de présenter l'UNC, son histoire, sa composition, ses actions, à un large public : jeunes, adultes, aînés, adhérents ou non, élus locaux. C'est un outil pédagogique qui sera disponible dès le dernier trimestre 2020. Elle contribuera à mieux faire connaitre l'UNC. L'une des finalités de cette exposition sera aussi de susciter l'adhésion de ceux ayant pris part aux opérations extérieures et des Soldats de France à l'UNC qui, depuis 1918, veille aux intérêts moraux et matériels des combattants de tous les conflits et de toutes les générations. La scénographie de l'exposition est constituée de 10 panneaux (textes, photos, commentaires). Ces panneaux s'imposent comme autant de flashs, disposés par thème, sans véritable ordre chronologique, rehaussés par un choix pertinent de photographies. Ces panneaux sont en bâche souple d'un format de 800 X 1200 mm avec 4 œillets de fixation. Compte tenu du poids léger de chaque panneau (500 grammes), ils pourront être fixés soit sur une grille de présentation soit sur une corde tendue (haut et bas).

L'exposition est disponible. Merci de prendre contact avec le secrétariat pour toute réservation.

Opération Noël avec le 2e RMat en mission extérieure

En dépit des contraintes imposées par le Covid-19, l'UNC 35 a mis en œuvre deux projets visant trois objectifs :

- Participer aux liens entre la Défense et la Nation ;
- Soutenir la Défense nationale ;
- Transmettre l'esprit civique auprès des jeunes générations.

Ces projets se sont déclinés en deux opérations successives, menées en accord avec les régiments concernés.

Le premier que nous avons appelé « Soutien aux deux régiments brétilliens en opération Barkhane » a été longuement relayé dans les précédents journaux de l'UNC 35.

Le second projet « Opération Noël avec le 2e RMat en missions extérieures » s'est déroulé en cette fin d'année 2021. Il a également consisté à envoyer des colis de produits festifs, Noël et Jour de l'an obligent, accompagnés de magnifiques dessins, cartes de vœux et travaux manuels confectionnés par les enfants de dix écoles et d'un accueil de loisirs.

L'objectif est qu'en cette période de fêtes où les familles sont normalement réunies, les soldats qui accomplissent leur mission loin des leurs, sachent que l'Union Nationale des Combattants et de nombreux enfants pensent à eux.

Dans les mois à venir, en collaboration avec l'adjudant-chef Jérôme, président des sous-officiers du 2e RMat, nous visiterons l'ensemble des écoles accompagnés des soldats revenus de mission.

Tous nos remerciements, aux élèves :

- Ecole Saint-Yves à Miniac-Morvan – 69 élèves ;
- Ecole Sacré-Cœur à Janzé – 20 élèves ;
- Ecole Chat-Perché à Janzé – 47 élèves ;
- Ecole Saint-Jacques-de-Compostelle à Saint-Germain-en-Coglès – 36 élèves ;
- Ecole Maxime-Le-Forestier à Teillay – 65 élèves ;
- Ecole La Ville-ès-Nonais – 42 élèves ;
- Ecole Sainte-Marie à Servon-sur-Vilaine – 73 élèves ;
- Accueil de loisirs « Arlequin » à Servon-sur-Vilaine – 43 enfants ;
- Ecole maternelle et primaire à Sougéal – 24 dessins ;
- Ecole du Chevré à Acigné – 47 élèves ;
- Ecole René-Guy-Cadou à Beaucé.

Un total de 10 écoles et un Accueil de loisirs représentant 508 textes et dessins.

Mot du président aux adhérents de la Fédération UNC 35

Pourquoi, lors du « **Cycle mémoriel 2022** », l'UNC 35 ne commémorera pas le « **Soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.** », mais choisi de commémorer le : « **Soixantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.** » ?

Souvenons-nous que si l'UNC, a obtenu satisfaction concernant l'attribution de la carte du combattant pour nos camarades présents sur le territoire de l'Algérie jusqu'en juillet 1964, elle ne peut oublier les nombreux morts ou portés disparus d'entre ces dates et ne veut pas les oublier une nouvelle fois lors de cette commémoration.

Il me souvient, étant en Algérie (sur la base de Cheragas) le 19 mars 1962, que le journal communiste *L'Humanité* titrait en première page :

« **UNE GRANDE VICTOIRE** DE LA PAIX : **CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE** ».

Ce fut bien sur un « ***Immense soulagement auprès des appelés car pour eux cela signifie une libération proche et pour les familles, que le fils ou le frère va bientôt leur revenir et le petit-frère n'aura pas à partir là-bas.*** ». Réaction naturelle.

Mais en Algérie, la réaction est différente. Que ce soit : au sein des FSE (Français de souche européenne), des militants pro-Algérie française de l'OAS (Organisation de l'armée secrète), d'une partie des militaires d'active ou engagés. (La bataille d'Alger est gagnée, mais combien de morts pour rien !).

On se souvient qu'avant d'en arriver à ce cessez-le-feu, l'Algérie aura vécu les **barricades en janvier 1960** et le **putsch du 22 avril 1961,** qui est la conséquence de la politique **d'auto-détermination annoncée le 16 septembre 1959.**

Le cessez-le-feu intervient après la signature à Évian, le 18 mars 1962, du document intitulé : « ***Déclarations Générales des deux délégations*** », baptisé aussitôt par les médias « **Accords d'Évian** ». Signé par Louis Joxe, Robert Buron et Jean de Broglie pour la France et par Krim Belkacem, représentant le FLN, ce document comprend trois volets : politique, militaire et économique.

Malheureusement, le GPRA (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) **refuse de valider la signature de son représentant.** Ce qui explique en grande partie la suite des évènements et le « massacre » de nos supplétifs.

Le temps de l'Algérie française est compté. Ce même **19 mars**, en Algérie, est mis en place un exécutif provisoire présidé par Abderrahmane Farés. Le **8 avril**, les Français adoptent, par 90% des suffrages exprimés, la politique algérienne du général de Gaulle. Le **3 juillet 1962**, le général de Gaulle reconnaît **l'indépendance de l'Algérie**. Mais le nombre de morts et de disparus continuent de s'additionner.

Dès le 19 mars, fidèle à sa signature, la France respecte les termes des discussions en appliquant le cessez-le-feu et, en libérant des milliers de combattants FLN, conformément aux termes de l'article 11 qui stipulait : ***Tous les prisonniers faits au combat détenus par chacune des parties au moment de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, seront libérés, ils seront remis dans les vingt jours aux autorités désignées à cet effet.***

Malheureusement, il n'en fut pas de même de la part du GPRA et du FLN. La période qui suivit le cessez-le-feu ne fut pas une période de paix. En témoigne nos 348 camarades militaires français de souche européenne portés disparus et autant de militaires français de souche nord-africaine qui étaient dans les geôles du GPRA et du FLN ? (extrait des documents SOLDIS). **Que sont-ils devenus ?** Ils furent purement et simplement « ***OUBLIÉS*** » des deux parties.

Faut-il, en cette année 2022, les oublier de nouveau pour la raison qu'ils sont morts ou disparus alors que la guerre d'Algérie aurait soi-disant pris fin ? L'UNC répond : **NON** !

Profitant de la passivité imposée aux militaires français, de la réaction des activistes de l'OAS de l'interdiction de rapatrier nos Harkis et autres supplétifs (télégramme du ministre Louis Joxe), les exactions du FLN et de l'ALN à leur encontre et à celle de leur famille s'accélèrent et il en est de même vis-à-vis de nombreux Français de souche européenne. Souvenons-nous du **massacre d'ORAN !**

Alors, peut-on dire, en notre âme et conscience, que « **la guerre s'est terminée en 1962 ?** » Peut-on, pour d'obscures raisons, falsifier l'histoire à laquelle nous avons participé ?

Comment expliquer que : la guerre étant terminée, il serait normal que l'armée française puisse dénombrer plus de **300 morts dans ses rangs** entre 1962 et 1964 ? A ceux qui me répondent : « *Il y a eu aussi des morts après la signature de l'armistice du 11 novembre 1918 et après la victoire du 8 mai 1945* », je leur rappelle simplement qu'après ces guerres, la tuerie n'aura pas continué pendant deux ans.

Après ce long préliminaire, je vous soumets l'idée, chers adhérents de la Fédération départementale UNC 35, pour le cycle mémoriel 2022, de célébrer le « **Soixantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.** » ? (Qui n'a rien à voir avec une cérémonie de la seule date 19 mars).

« **Sans esprit de polémique** », et avec une « **mémoire apaisée** », je propose que nos actions mémorielles en hommage à nos morts, au cours de l'année 2022, soient présentées dans plusieurs de nos villages. Leur organisation se faisant en accord avec les « administrateurs et le responsable d'arrondissement ». Il est souhaitable que le maximum d'adhérents de nos associations s'implique. Pour cela, tout au long de cette année 2022, l'exposition UNC : « **La guerre d'Algérie, une exigence de vérité** » est à votre disposition, complétée par des témoignages d'anciens combattants AFN. Cette exposition est ouverte à tous. Les jeunes seront les bienvenus pour parfaire leurs connaissances.

Par ailleurs, afin de permettre aux historiens chercheurs, d'avoir un maximum de documents, de témoignages, de courriers échangés avec la famille, de photos, etc. avec Marcel Baron, nous nous sommes engagés auprès de l'ONACVG et auprès du responsable des archives municipales de Rennes à lancer cette recherche auprès de vous. Contactez le siège pour connaître les conditions de dépôt.

Pour la mémoire de toux ceux qui sont morts ou disparus au cours de cette guerre de décolonisation ; nous, anciens d'Algérie, fidèles adhérents de l'UNC, sommes prêts à témoigner en devenant des « passeurs de mémoire » de cette période.

Claude Perrier
Président départemental UNC 35

Rappel - Demande de subvention

Si vous souhaitez obtenir des subventions publiques (communale, conseil départemental ou autres) vous devez dorénavant signaler votre numéro de SIRET.

Pour l'obtenir, il vous suffit d'adresser :

- Une copie de vos statuts
- Une copie de votre déclaration en préfecture ou sous- préfecture

A l'adresse suivante : Insee - Centre statistique de Metz –CSSL - Pôle Sirene Associations - 32 avenue Malraux - CS 90403 - 57008 Metz Cedex 01

Par courrier électronique sirene-associations@insee.fr

Nouvelles coordonnées de l'ONACVG

Le directeur du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre d'Ille-et-Vilaine vous informe que le service départemental de l'ONACVG a déménagé en préfecture, quartier Beauregard.

L'accès aux différents ressortissants de l'ONACVG (anciens combattants, victimes de guerre, pupilles, veuves, victimes d'attentats, harkis…) est assuré normalement, selon les conditions liées au mode de fonctionnement de la préfecture.

1 – Accès à la Préfecture de Beauregard :

- en bus (ligne C4 ou 14, arrêt préfecture, à proximité immédiate de l'entrée
- en métro (arrêt Pontchaillou : 5-10 minutes de marche)
- en voiture : parking préfecture ou parking des archives départementales (bâtiment à façade rouge, face à la préfecture)

2 – Accès au service de l'ONACVG :

- se présenter à l'accueil de la préfecture situé dans le hall d'entrée
- demander le service de l'ONACVG à l'agent d'accueil
- un agent de l'ONACVG est alors appelé et vient chercher le ou la ressortissant(e)
- accessibilité possible par ascenseur.

3 – Horaires d'accueil du public :

- de 9h30 à 11h30 et de 13h à 16h
- tél : 02 99 02 18 60

La SACEM votre partenaire musique

L'UNC a signé un nouvel accord de partenariat avec la SACEM début 2019, dont les modifications essentielles prendront effet le 1er janvier 2021. Pour mémoire, en voici les principaux points d'évolution :

- de nouveaux forfaits payables d'avance désormais disponibles pour toutes les séances en musique attractive dont beaucoup restaient traitées au pourcentage sur les recettes ou les dépenses,
- un parcours portail revisité et permettant un accès plus simple et complet,
- la réduction adhérent de 12,5 % sur les forfaits payables d'avance prolongée d'un an pour tous les forfaits payable d'avance jusque fin 2022 ; elle reste bien sûr pérennisée pour les manifestations les plus modestes et passera en 2022 à 9,5 € pour les autres séances,
- La réduction « adhérent » applicable aux séances relevant de la tarification au pourcentage sera ajustée chaque année dès 2021 pour aboutir en 2023 à une réduction de 9 % avec un plafond à 9,5 % pour les adhérents ayant également à titre personnel la qualité « Éducation populaire ».

Pour toutes informations, les manifestations avec musique en fond sonore, contacter : uncnational@unc.fr (01 53 89 04 12). Si vous le souhaitez, l'UNC 35 possède un dossier complet, qui pourra vous être transmis par mail sur simple demande.

Vous pouvez également déclarer vos manifestations directement sur le site de la Sacem après ouverture d'un compte : https://www.sacem.fr/

Si nécessaire, ne pas hésiter à téléphoner à l'antenne de Rennes au 02 90 92 21 90.

RÉSIDENCE PÈRE-BROTTIER

L'UNC mobilisée à la résidence Père-Brottier

L'UNC 35 comme à son habitude, sans déroger à sa mission de solidarité, a remis 80 colis de Noël aux résidentes et résidents de l'EHPAD Père-Brottier. Malgré la situation sanitaire délicate, c'est accompagné de Virginie Danet, animatrice, que Gilles Cadoret, responsable de l'arrondissement de Redon, Nicolas Fécamp, administrateur départemental et Catherine Gérard ont distribué à chacun, directement dans leur chambre, ce colis plaisir. Un petit mot de soutien et de bienveillance a été adressé individuellement lors de la remise pour le plus grand plaisir des résidentes et résidents ravis de cette attention, ô combien importante en cette période si particulière.

L'UNC 35 espère retrouver dans les mois à venir des moments de convivialité chers à tous, pour leur équilibre et leur bien-être.

Catherine Gérard

FOUGÈRES
Arrondissement

Coglès (Les Portes-du-Coglais)

Le monument aux morts déplacé

Samedi 27 novembre, Coglès inaugurait le nouvel emplacement de son monument aux morts et de la stèle de l'abbé Leroy en présence de nombreux élus du territoire, d'Aymar de Gouvion Saint Cyr, maire des Portes-du-Coglais, de Thierry Malle, maire délégué de Coglès, des membres de l'UNC, des porte-drapeaux et des habitants. Après soixante-douze ans, il a retrouvé sa place d'origine.

Retour à son emplacement d'origine

Cérémonie du 5 décembre

La cérémonie cantonale de la journée d'hommage nationale aux morts pour la France en Afrique du Nord du 5 décembre, s'est déroulée le dimanche 12 décembre à Coglès, commune déléguée des Portes du Coglais. La journée a débuté par un long défilé dans le bourg suivi de la célébration religieuse animée par le père Louis Balusson (AFN). Les 250 personnes présentes se sont ensuite regroupées autour du nouvel emplacement du monument aux morts. C'est sur ce lieu du souvenir, qu'Alfred Delaroche et Aymar de Gouvion Saint-Cyr ont lu respectivement, le message de l'UNC et la déclaration de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Les seize porte-drapeaux présents ont rayonné par les couleurs nationales sur le monument aux morts.

Lors de la cérémonie sept appelés du contingent, originaire du Coglais, morts pour la France et inscrits sur les monuments communaux, ont été honorés par des élus du conseil municipal des jeunes des Portes du Coglais. A l'issue de la cérémonie, la batterie fanfare la Mélanienne de Montours a entraîné les participants vers la salle des fêtes.

Rassemblement cantonal

Fleurigné

Cérémonie du 5 décembre

Un hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie a été rendu le 4 décembre en présence des élus et des combattants accompagnés d'une vingtaine de porte-drapeaux du canton nord de Fougères. La fanfare de Fleurigné a rythmé la cérémonie en jouant la sonnerie aux morts et La Marseillaise.

Rassemblement devant le monument aux morts

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est déroulée le 27 janvier à 16 heures en présentiel. Après le mot de bienvenue du président, Francis Boissel, il est observé une minute de silence en hommage à nos camarades décédés en 2021. Après présentation, l'assistance a approuvé les rapports moral et financier. Les nouveaux statuts ont été adoptés à main levée et à l'unanimité en raison des restrictions sanitaires. Des récompenses ont été remises à Maurice Lesénéchal et Jean-Paul Rouzière, soldats de France ainsi qu'à Alain Luquet et Yannick Dores-Leray, membres associés. Toutes nos félicitations aux récipiendaires.

Le nouveau conseil d'administration est constitué de sept membres : Francis Boissel, Henri Chopin, Joseph Coupé, Jean-Claude Dandin, Alain Duhamel, Georges Guillois et Rémi Rocher. La séance s'est achevée par le verre de l'amitié.

Constitution du bureau

Le lundi 31 janvier à 18 h, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le nouveau bureau ainsi constitué : président, Francis Boissel ; vice-président, Rémi Rocher ; secrétaire, Henri Chopin ; trésorier, Jean-Claude Dandin ; trésorier adjoint, Georges Guillois et assesseurs, Joseph Coupé et Alain Duhamel.

Javené

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale extraordinaire s'est tenue à la salle communale dans les règles sanitaires en vigueur pour adopter les nouveaux statuts de l'association à la demande de l'UNC départementale. A l'issue de celle-ci, un nouveau bureau s'est formé et a permis de reconduire comme président de l'association UNC de Javené, Charles Davenel ; de deux vice-président Jean Malle et Jean Galodé ; d'un trésorier, Roger Thomas ; d'un trésorier adjoint, Joseph Morel ; d'un secrétaire, Eric Pouvreau ; d'un secrétaire adjoint, Michel Poisson et de deux membres du conseil d'administration : Maria Davenel et Claude Delaunay.

Les membres du bureau

Louvigné-du-Désert

Activité mémorielle 2022

Décembre 2021, un courrier de Loïc Piette demeurant à Le Mans nous informe qu'il est à la recherche de son grand-oncle Félix Piette né à Louvigné-du-Désert en 1891, mort pour la France en 1915 dans le conflit 1914-1918 suite à des blessures de guerre. Au cours de nos recherches, nous apprenons qu'il résidait à Parigny (Manche), que son nom figure sur le monument aux morts de sa commune de domiciliation. Suite à cette mémoire familiale, 107 ans après, nous demandons la transcription de son nom sur le monument aux morts de sa commune de naissance comme le prévoit la loi. Une délibération du conseil municipal a donné son accord pour le 11 novembre 2022. Une histoire de famille permettant à l'UNC de Louvigné-du-Désert de poursuivre son devoir de mémoire tout en continuant à honorer celles et ceux qui sont morts pour la France.

Saint-Georges-de-Reintembault

Date à retenir

- Samedi 17 septembre : traditionnel méchoui

Saint-Germain-en-Coglès

Assemblée générale du 15 janvier

Après avoir salué la mémoire des sept camarades décédés en 2021, le président Louis Philippe a salué le dynamisme de l'association qui compte 149 membres, ainsi répartis : 21 AFN, 4 Algérie-Opex, 2 Opex, 21 épouses de membres décédés, 92 soldats de France, 1 membre d'honneur et 8 membres associés. Les rapports d'activités et financiers ainsi que le rapport moral ont été approuvés à l'unanimité des 60 membres présents ou représentés. Les quatre membres du tiers sortant qui se représentaient ont été réélus. Le bureau a été reconduit dans son ensemble par le conseil d'administration qui a suivi : président honoraire, André Coquet ; président, Louis Philippe ; vice-présidents, Louis Roussel ; vice-président, Bernard Dupas ; secrétaire, Alain Bourges ; secrétaire adjoint, Joseph Beaumont ; trésorier, Daniel Lécrivain ; trésorier-adjoint, Amand Jardin. La commémoration du centenaire du monument sera fêtée le samedi 7 mai 2022 avec une projection de 35 minutes préparée par Dominique Taillandier, historien amateur local. Une exposition intitulée : « La guerre d'Algérie, une exigence de vérité » sera présentée. Le dimanche 8 mai, lors de la commémoration officielle, sera dévoilée la plaque complémentaire pour ajouter 8 noms de Germanais « morts pour la France » au cours des deux Guerres Mondiales. Un repas citoyen suivra à la salle polyvalente.

Les intervenants lors de l'assemblée générale

Dates à retenir en 2022

- Samedi 7 mai : projection de 35 minutes pour le centenaire du monument aux morts.
- Dimanche 8 mai 2022 : commémoration et repas citoyen.
- Samedi 10 septembre 2022 : journée des retrouvailles.

MONTFORT
Arrondissement

Plélan-le-Grand

Cérémonie du 5 décembre

A 11 h 00, à Paimpont, les membres de l'UNC et les porte-drapeaux de Plélan-le-Grand se sont joints à ceux des autres associations du canton pour rendre hommage aux morts pour la France, lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Assemblée générale

Le samedi 15 janvier, l'association a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Après une minute de silence observée à la mémoire des membres disparus au cours de l'année, les adhérents présents ont renouvelé leur confiance aux membres du bureau. Ils ont écouté avec intérêt les différents sujets abordés : rapports moral et financier - aide financière pouvant être apportée en cas de difficultés - importance du devoir de mémoire - projets envisagés en 2022. L'assemblée générale s'est terminée par la remise de cadeaux à Bernard Renouard, porte-drapeau pendant plus de 30 ans, et à son épouse Clémence, pour leur participation au sein de l'association depuis 1977. Bernard Berthelin a reçu la médaille du mérite de l'UNC au titre d'assesseur et Claudine Féral, Paulette Renault et Yves Le Guillou la médaille de bronze UNC.

Les membres décorés et les membres remerciés entre les deux vice-présidents.

Composition du bureau au 15 janvier 2022

Président : Philippe Henry ; vice-présidents : Michel Péan et Olivier Urvoy ; secrétaire : Catherine Racineux ; secrétaire adjoint : Yves Le Guillou ; trésorier : Rémy Hervault ; trésorière adjointe : Claudine Féral ; membres du bureau : René Boitard, André Fourage, Marie-Madeleine Jan, Louis Lesec, Robert Pichot, Michel Reboux, Paulette Renault et Yannick Rolland.

Dates à retenir

- Cérémonie du 8-Mai.
- Voyage à Etel, le mardi 21 juin.

Quédillac

Retour à la date normale pour l'assemblée générale

Dans ce contexte sanitaire encore ambiguë, l'assemblée générale s'est déroulée le samedi 19 février. Après être passé au rituel des cotisations des adhérents, André Massard, président, a ouvert l'assemblée générale en présence de Louis Hure, président honoraire et de la majorité des 38 membres, Hubert Lorand, maire étant excusé. André Massard aborde le bilan moral de l'association, peu de choses se sont passées depuis le 18 septembre, date de la dernière assemblée générale, où a été constitué un nouveau conseil d'administration de 11 membres ainsi qu'un nouveau bureau. Le 11-Novembre, nous sommes revenus à une cérémonie plus étoffée avec la participation du conseil municipal, de la fanfare et des pompiers.

Le bilan financier exposé par Théophile Barbé, trésorier, s'équilibre grâce à la subvention municipale, l'association n'organisant plus de manifestations (concours de belote) depuis 2 années. Le président reprend la parole pour aborder les évènements à venir, les commémorations des 8-Mai et 11-Novembre avec nos amis de Le Crouais comme avant la pandémie. Dernier rendez-vous de l'année, et non des moindres, le rassemblement cantonal avec banquet que

nous organiserons le dimanche 4 décembre. Le président souhaite la bienvenue à Benjamin Daury, Opex qui rejoint l'association, portant à 38 le nombre de membres dont 18 AC AFN. Pas de changement au niveau du conseil d'administration, il en est de même pour le bureau, président honoraire, Louis Huré ; président, André Massard ; vice-président, Robert Grohando ; trésorier, Théophile Barbé ; trésorier adjoint, André Burel ; secrétaire, Jean-Michel Renault et secrétaire adjointe, Annick Lebreton.

Les membres du bureau

Saint-Méen-Le-Grand

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre, l'association a rendu hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. La commémoration a débuté par une visite sur la tombe des soldats marins morts pour la France. Après une messe célébrée par l'abbé Guillotel, le cortège s'est rendu à la chapelle Saint-Joseph puis au monument aux morts, accompagné par la fanfare de Quédillac, les porte-drapeaux, la municipalité et les Mévennais. Le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a été lu par Michel Glotin, correspondant Défense. Jean Piron, président de l'association a ensuite pris la parole pour rappeler que les anciens combattants AFN avaient eu leur jeunesse impactée par de longs mois de tension, d'inquiétude, de peur et pour certains par le spectacle d'horreur, de souffrance et d'injustice, générés par cette guerre, 25 000 morts français, 700 harkis et 400 militaires disparus ne sont pas morts pour rien.

Jean Piron insiste, nous sommes réunis non pas pour commémorer une date, ni pour célébrer la fin d'un conflit car il y a eu plus de tués après, qu'avant la fin officielle des combats, mais pour nous recueillir dans le souvenir de tous nos morts qui de 1952 à 1964 ont versé leur sang en Afrique du Nord.

Dates à retenir

- Du 2 mai au 8 mai, exposition « La Guerre d'Algérie, une exigence de vérité » à la salle Théodore Botrel

REDON
Arrondissement

Bourg-des-Comptes

Cérémonie du 5 décembre

Le dimanche 12 décembre, l'UNC de Bourg-des-Comptes a accueilli les communes du canton pour commémorer la journée nationale d'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie du 5 décembre. La journée a débuté par un petit café d'accueil suivi de la messe et de la cérémonie aux monuments aux morts. Elle a été clôturée par un repas au restaurant. Tous nos remerciements au maire et à la municipalité pour leur soutien, ainsi qu'à tous les élus présents, les présidents, les porte-drapeaux des associations qui ont participé à cet hommage.

Rassemblement cantonal

Campel

Cérémonie du 5 décembre

La cérémonie commémorative marquant la journée d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie, des combattants du Maroc et de la Tunisie a eu lieu le 5 décembre.

Les anciens combattants, les porte-drapeaux, les Opex et le maire délégué se sont réunis devant le monument aux morts. Une gerbe a été déposée et une minute de silence observée, pour honorer le souvenir des 23 000 combattants français qui tombèrent durant ces 8 années meurtrières, de 1954 à 1962. 70 000 furent blessés, sans oublier les disparus et les victimes civiles et militaires. Le président a donné lecture du message du président des anciens combattants et le maire délégué celui de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. La cérémonie a ravivé, en chacun des combattants présents, le souvenir de ces mois de service et de guerre.

Rassemblement devant le monument aux morts

Grand-Fougeray

Assemblée générale

Samedi 15 janvier, l'UNC s'est réunie en assemblée générale à la salle polyvalente dans le respect des consignes sanitaires en vigueur. Le président Robert Théguel a accueilli les adhérents à 9 h 30. Une minute de silence a été observée en mémoire des adhérents décédés au cours de l'année 2021. Le trésorier de l'association, Roger Moreau, a présenté

Les participants à l'assemblée générale

le bilan financier de l'année 2021. Il a été procédé à l'élection du nouveau bureau de l'association. Roger Davené a repris les rênes de l'association fulkèrienne.

Date à retenir

La commémoration de la victoire de 39-45 se déroulera dimanche 8 mai, avec une messe suivie d'une procession au cimetière pour rejoindre le monument aux morts.

Guignen

Commémoration du 5 décembre

Après quelques semaines d'incertitude, c'est le 12 décembre que le regroupement avec nos camarades de l'ancien canton a tout de même pu se réaliser. Cette année, l'association de Bourg-des-Comptes organisait, l'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Selon des modalités bien rôdées, les participants ont assisté à la messe puis à la cérémonie au monument aux morts. Sur la soixantaine de convives, nous étions 33 membres et conjoints de l'UNC Guignen. Bravo et un grand merci à nos voisins, Jean Maillard et son équipe pour l'organisation.

Visite à nos adhérents hors domicile

Le 3 décembre, le trésorier et le président ont effectué une tournée des six Ehpad ou maisons de retraite qui accueillent 8 de nos adhérents, parfois en couple. Avec un peu d'avance sur Noël, le but était bien sûr de leur dire que nous ne les oublions pas et également d'offrir un présent en rapport avec les fêtes.

Maure-de-Bretagne (Val-d'Anast)

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre 2021, une cérémonie en hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie a été organisée au monument aux morts de Maure-de-Bretagne.

Redon

Assemblée générale

Le dimanche 30 janvier s'est tenue l'assemblée générale qui s'est déroulée dans la salle de l'auto-école, avenue de la Gare à Redon. Les vœux ont été présentés aux participants dans une salle quasiment pleine, à leur famille et aux douze absents excusés dans le respect des mesures sanitaires exigées à cette période. Une minute de silence a été observée pour honorer la mémoire de trois adhérents décédés l'an dernier auxquels ont été associés les camarades en Opex au Mali. A chaque décès et malgré les circonstances actuelles, une délégation UNC, représentée par le président, un porte-drapeau et un à trois adhérents, est présente. Le rappel des activités de l'année 2021 est présenté, de même que le rapport financier équilibré très positivement. Les deux comptes rendus ont été adoptés à l'unanimité. Le renouvellement du tiers sortant est représenté par le président, le secrétaire et le trésorier adjoint, tous les trois déjà en fonction. La séance est levée à 11h30 et clôturée par le pot de l'amitié.

Une partie des participants

Saint-Senoux

Appel à rendre hommage

A Saint-Senoux, ils sont encore une bonne dizaine d'anciens combattants de cette guerre d'Algérie à constituer les rangs de l'association. Ce conflit algérien dont il est tant question aujourd'hui, contre-versé et contesté par bon nombre d'individus, même des politiques qui ne le reconnaissent qu'à peine et ne se réfugient que dans la repentance. Alors vous anciens militaires appelés pour ce conflit lointain où vous avez pourtant donné de votre jeunesse. N'oubliez pas vos camarades qui eux n'ont pas eu la chance de revenir au pays. Aussi venez honorer leurs souvenirs à l'occasion de la commémoration cantonale annuelle toujours autour du 5 décembre, seule date retenue par l'UNC. Que tous ceux parmi vous qui peuvent se déplacer viennent le plus nombreux possible. La dernière commémoration à Bourg-des-Comptes et les trois précédentes n'ont pas réunies autour des porte-drapeaux suffisamment de Senonnais. Dommage…vraiment dommage...

Teillay

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'UNC s'est tenue à la maison des associations le samedi 22 janvier 2022 en présence de 23 membres. Après avoir observé une minute de silence en hommage à tous les morts pour la France, les échanges ont pu commencer sur les nombreux sujets à l'ordre du jour. L'ensemble des membres a renouvelé sa confiance au bureau. L'assemblée générale s'est terminée par un déjeuner de cohésion.

Il est à noter que l'UNC Teillay aura l'honneur de recevoir au sein de la maison Tilheg l'exposition « La guerre d'Algérie, une exigence de vérité » ainsi qu'une réunion débat en présence de notre ami et membre AFN, Roland Giquel le week-end des 24 et 25 septembre 2022.

L'assemblée attentive aux informations communiquées

RENNES Ville

Arrondissement

Assemblée générale

C'est en présence réelle, cette fois, que se sont, enfin, retrouvés des membres de l'UNC de Rennes le 28 novembre, une quarantaine ayant bravé la Covid-19 avec gestes de distanciation physique, pour la traditionnelle assemblée générale annuelle. Ouvrant la séance, le président, Joël David a fait observer une minute de silence à la mémoire des cinq membres disparus et des soldats morts en Opex. Il a fait ensuite applaudir la nomination de Lucette Casanova au grade de chevalier dans l'ordre national du Mérite et la belle médaille des trente ans de porte-drapeau de Bernard Bohuon.

Puis ce fut l'approbation sans discussion des nouveaux statuts et du règlement intérieur proposés par l'UNC d'Ille-et-Vilaine. Douze membres, tous sortants, ont candidaté et ont été élus au conseil d'administration renouvelé sous la présidence d'Étienne Maignen, doyen de l'assistance. Après l'approbation du rapport moral de Lucette Casanova sur les réunions du conseil d'administration des 22 juin et 12

octobre 2021, c'est Pierre Goupil, trésorier, qui commente et présente à l'approbation les comptes de l'exercice soldé avec un déficit de 292,96 € dû à des cotisations non réglées. Le président insiste sur l'importance des versements à temps et, surtout, au vu de l'effectif (124), sur la nécessité pour chacun de faire un effort de recrutement parmi les citoyens, l'UNC étant bien ouverte à tous et n'étant pas un cercle d'anciens combattants comme beaucoup le croient.

Le bureau est ainsi renouvelé : Joël David président, Lucette Casanova vice-présidente, Pierre Goupil trésorier, Joseph Joly secrétaire, Étienne Maignen, secrétaire adjoint. Un restaurant de la rue de Châteaugiron rassembla les convives dans une bonne ambiance de retrouvailles avec chansons et historiettes qui s'inséraient entre les conversations animées.

Les participants à l'assemblée générale

RENNES Nord
Arrondissement

Carrefour d'arrondissement

Vendredi 18 février 2022, cinquante présidents d'associations UNC ont répondu présents à l'invitation du président chevaignéen Dominique Louis. Une minute de silence, à la mémoire des adhérents disparus récemment, a précédé l'annonce de l'ordre du jour, par Marcel Baron, trésorier de l'UNC départementale. Avant de développer le programme, la parole a été donnée à Marcel Cadieu, correspondant Défense à la mairie, Jean-Yves Garnier, administrateur départemental, et le président Dominique Louis qui a dressé le panorama du fonctionnement de l'association de Chevaigné, et qui a insisté sur la pérennité de l'association : comment assurer la relève et quels moyens mettre en avant pour recruter ?

Marcel Baron a justement prévu dans son ordre du jour chargé, de parler du recrutement ; comment combler le manque des 515 adhérents perdus durant l'année 2021 ? Transmettre l'esprit civique notamment auprès des nouvelles générations ? Intervenir dans les écoles ? Enfin la question des 60 ans du conflit d'Algérie : comment célébrer cette commémoration et à quelle date ? Après un après-midi très studieux, la désignation du candidat au poste d'administrateur départemental s'est déroulée sans souci puisque Yannick Le Lay, président de Saint-Grégoire, était le seul à briguer le poste, il a été élu. L'ordre du jour étant terminé, Jean-Yves Garnier a remercié les participants et les intervenants, sans oublier la municipalité pour son accueil et le pot de l'amitié.

Les participants écoutent Marcel Baron avec attention

Cesson-Sévigné

Cérémonie du 5 décembre

L'UNC de Cesson-Sévigné avait invité l'association UNC de Thorigné-Fouillard pour rendre hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord. La cérémonie a débuté par le rassemblement au monument aux morts, tout d'abord par la montée des couleurs avec la sonnerie au drapeau. Le maire, Jean-Pierre Savignac, absent, s'était fait représenter par son adjoint C. Moores qui a lu le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et Bernard Colleu, le président, celui de l'UNC. Ensuite, a suivi le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, l'appel des noms des jeunes Cessonnais morts pour la France en Afrique du Nord : le sous- lieutenant Radigue, le soldat Charrier, le soldat

Louis Simon, le second maître Jean-Claude Blanchard, le sous-lieutenant Yves Marion et le soldat Paul Harang. Une minute de silence a été observée suivie de La Marseillaise chantée par l'assistance. Après la cérémonie, les personnalités ont remercié les porte-drapeaux des communes de Cesson-Sévigné et Thorigné-Fouillard et les ont félicités pour leur présence assidue à toutes les cérémonies patriotiques.

Moment de recueillement au monument aux morts

Ercé-près-Liffré

Assemblée générale

Sous la présidence de Raymond Poiret, l'association a tenu son assemblée générale le samedi 5 février au Relais des Cultures. Après une minute de silence en mémoire de nos camarades disparus, le président a donné la parole au trésorier, Dominique Berthevas pour le rapport financier qui a été adopté à l'unanimité. Il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Francis Blouin a quitté le poste de secrétaire, Jacques Poupart a proposé sa candidature qui a été acceptée à l'unanimité par l'assemblée. Le président a lancé un appel à la réflexion de chacun. La relève n'est pas assurée. L'équipe en place depuis plus de vingt ans pour la plupart, est essoufflée et aspire à une retraite associative. Cette année aura pour objectif principal, le renouvellement des dirigeants pour apporter à l'association une nouvelle énergie et une pérennisation assurée. Les Français n'ont jamais été plus attachés à leur drapeau et à La Marseillaise. Le devoir de mémoire est donc plus que jamais un acte indispensable.

Hédé-Bazouges

Cérémonie du 5 décembre 2021 : hommage au caporal Claude Hervé

Lors de la cérémonie du 5 décembre, commémorant la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord, l'association UNC, entourée des autorités civiles et militaires, a rendu un vibrant hommage à Claude Hervé, enfant du pays, tué en Algérie le 26 décembre 1961. Devant le monument aux morts du bourg de Bazouges, accompagné de trois porte-drapeaux, après les allocutions de la maire et du président, deux gerbes de fleurs ont été déposées, l'une par l'adjointe au maire et l'autre par la sœur de Claude, Marie-Reine Hervé-Paris en présence de son frère Jean-Yves Hervé. Après l'appel des morts, le président Jean-Claude Courtin a retracé la vie militaire du caporal Hervé. Ensuite, la délégation avec les drapeaux s'est déplacée au cimetière devant le tombeau pour une minute de recueillement où le major Karim Navarre, secrétaire de l'UNC de Hédé, a relu les courriers émouvants envoyés aux parents le 31 décembre 1961 par le

commandant de la compagnie portée, annonçant la mort de leur fils et rappelant le courage lors de l'embuscade contre les rebelles qui ont frappé à mort une partie de la section. Après la cérémonie, le président a invité tous les participants au vin d'honneur servi dans la salle Agora. Au cours du vin d'honneur, le président a remis l'insigne de soldat de France à Yves Delourme et a reçu lui-même le diplôme et la médaille d'argent du mérite UNC, des mains de son secrétaire et de son trésorier.

Moment de recueillement devant la tombe du caporal Claude Hervé

Liffré

Assemblée générale : la jeune génération s'implique

L'assemblée générale de l'UNC de Liffré s'est déroulée le samedi 29 janvier 2022, au Centre Intergénérations, salle Méliès, en présence de Yannick Danton, responsable des cérémonies, adjoint au maire représentant Guillaume Bégué, maire, Jean-Yves Garnier, responsable de l'arrondissement de Rennes-Nord, et Raymond Poiret, président de l'UNC d'Ercé-près-Liffré.

Après la minute de silence, en hommage à tous nos morts, adhérents, victimes de guerre, au cours de l'année 2021, le président Francis Guilard a donné le rapport d'activité de l'année écoulée, le trésorier Jean Reucheron, le rapport financier et le budget prévisionnel pour 2022. Ces rapports ont été approuvés par la cinquantaine de participants.

Election du tiers sortant : Monique Guilard, Victor Ribule et Jean Reucheron ont été réélus à leur poste respectif.

Création d'un nouveau poste bénévole au sein de l'association qui a pour mission : le devoir de mémoire, récolter le témoignage de nos anciens, les mettre en valeur, préparer les futures expositions et veiller sur elles, être le lien entre l'UNC et les différents établissements scolaires. Jean-Bernard Melot est élu à l'unanimité à ce poste. Louis Gieu a reçu l'insigne Soldat de France.

L'association compte à ce jour 88 adhérents dont la dernière entrée : Mathilde Desdoigts, 17 ans, très impliquée sur la période 1939-1945, la Résistance, la déportation autour d'une bande dessinée se rapportant à cette période (Alzéma et Fleure). Nous pouvons être fiers à l'UNC de Liffré de voir des jeunes s'impliquer pour faire perdurer le devoir de mémoire. Ne jamais laisser l'oubli vaincre la mémoire.

De gauche à droite : Louis Gieu, Jean-Yves Garnier, Mathilde Desdoigts, Francis Guilard et Jean-Bernard Melot

Melesse

Cérémonie du 5 décembre

La journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie du 5 décembre a eu lieu avec un dépôt de gerbes en présence de huit communes : La Chapelle-des-Fougeretz, Chevaigné, Montgermont, Montreuil-le-Gast, Saint-Grégoire, Betton, Saint-Germain-sur-Ille et Melesse. Le maire de Melesse, Claude Jaouen, les maires présents, le président UNC de Melesse, Jean Heuzé ainsi que les représentants des UNC participantes ont accompagné les 15 porte-drapeaux au monument aux morts. Christian Lambierge, colonel en retraite et adhérent a officié le protocole de la cérémonie. Lors de ce moment du souvenir, la croix du combattant a été remise à Jean Amice par Pierre Monnier chevalier de la Légion d'honneur. La fanfare de Melesse a participé à la cérémonie.

Le récipiendaire, Jean Amice, mis à l'honneur

Assemblée générale

Le dimanche 23 janvier s'est tenue l'assemblée générale à la salle polyvalente sous la présidence de Jean Heuzé. Le président remercie de sa présence Claude Jaouen, maire. Le quorum étant atteint, le président a ouvert la séance. Une minute de silence a été observée en hommage aux adhérents décédés en 2021, Joseph Rufflé, Joseph Bénis et Bernard Bazin. Le procès-verbal 2021 et le bilan financier ont été approuvés. Le tiers sortant est réélu. Après un appel à candidature, Philippe Auffray entre dans le conseil d'administration suite au décès de Joseph Bénis. L'association compte à ce jour 155 adhérents.

Composition du bureau

Le bureau est ainsi constitué : président Jean Heuzé, vice-présidents : Bernard Bréjon et Jean-Yves Garnier, secrétaire Bernard Vinatier, secrétaire adjoint Daniel Beaugendre, trésorier Loïc Aubrée, trésorier adjoint Yves Grandjouan et les membres du conseil d'administration : Joseph Fertray, Bernard Mouchoux, Pierre Robin, Pierre Tétard, François Mellier, Pierre Maignan, Pascal Bénis et Philippe Auffray.

Le conseil d'administration, manque Pierre Robin

La Mézière

Cérémonie du 5 décembre

A la veille de la commémoration du 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, a eu lieu devant le monument aux morts, le 5 décembre, l'hommage traditionnel.

La cérémonie a pu se dérouler en présence de quelques personnes, les porte-drapeaux et les personnes désireuses de partager ce moment émouvant. A la mairie, la remise de deux décorations a été faite par Jean-Yves Garnier, la médaille de mérite de l'UNC à Gérard Fuselier et médaille du djebel à Yves Orinel. Les épouses ont reçu un bouquet de fleurs. La mairie a préparé un accueil chaleureux autour du verre d'amitié. Suite à la pandémie, le pot au feu prévu, a été annulé et sera reprogrammé en 2022.

Ce fut malgré tout, une journée de cohésion avec un rappel sérieux sur l'implication de tous les anciens d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Nous restons fiers de ces soldats qui se sont trouvés face à cet événement : jeunesse impactée par des mois de tensions vives, de souffrances. Dans nos cœurs, ils ne déméritent pas et sont dignes d'être honorés à leur juste valeur.

Les récipiendaires mis à l'honneur

Assemblée générale

L'assemblée générale du 6 février a réuni 20 membres avec l'adoption des rapports moral et financier à l'unanimité. Les grands axes d'orientation restent la baisse des effectifs de nos petites cellules et le souci de trouver de nouveaux adhérents. Le vote du tiers sortant, tous sont réélus sauf pour la démission d'un membre a eu lieu (29 votants). Une réflexion a été lancée pour la participation des enfants, sur le report officiel du pot au feu fixé au deuxième samedi de mars dorénavant. Lors d'obsèques, un salut par les porte-drapeaux aura lieu à la sortie du corps (3 saluts, drapeaux baissés). De plus une action nouvelle sera lancée pour la récupération d'anciennes radios argentiques pour action humanitaire par le biais de l'UNC et de la mairie. Il sera aussi lancé l'idée d'une implication plus citoyenne près du conseil municipal des enfants.

Sens-de-Bretagne

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le samedi 12 février 2022 sous la présidence de Yvette Buisson, en présence des adhérents. Après le mot d'accueil, une minute de silence a été observée en mémoire des camarades disparus au cours de l'année 2021. Des colis ont été remis aux adhérents ne pouvant assister aux réunions pour cause de santé. Les rapports d'activités et financier sont présentés par le vice-président Jean-Claude Galesne. Election du tiers sortant : le trésorier Raymond Battais qui après de nombreuses années a très bien assuré cette fonction, de ce fait nous le remercions. Il laisse cette responsabilité à Alain Mauger auquel nous souhaitons la bienvenue. La galette des rois a été offerte à tous les adhérents et leurs conjoints présents à la réunion.

Les membres du bureau

Thorigné-Fouillard

Inauguration de la stèle AFN

Belle effervescence place du Souvenir dimanche 5 décembre 2021 pour la cérémonie d'hommage aux combattants, Algérie, Maroc et Tunisie. Devant une assemblée fournie, l'association a procédé à l'inauguration de la nouvelle stèle AFN érigée par la municipalité à la demande de l'association. La cérémonie était co-présidée par le président Bénamar Belkacem et le maire. La sénatrice, Françoise Gatel, faisait le grand honneur de sa présence à l'association qui lui a exprimé toute sa plus vive gratitude. Comme les années précédentes, le président Bernard Colleu et une amicale délégation de l'UNC de Cesson-Sévigné entouraient leurs quatre drapeaux en renfort des trois drapeaux de Thorigné-Fouillard portés par Denis Renault, Jean-Baptiste Junot et Victor Heulot.

La sénatrice a exprimé « *tout son plaisir de participer à cette cérémonie et sa grande fierté de voir un tel symbole rayonner au centre de la commune.* » Rémy Orinel, maître de cérémonie, a rappelé la genèse de cette guerre qui a mobilisé plus de 1,5 million de jeunes appelés et à ce titre profondément marqué toutes les familles françaises : « *Pas une de ces familles qui ne compte un parent envoyé en Algérie. Ce fut un véritable traumatisme pour tous ces jeunes qui ont eu 18 ans dans les années 1954-1961. Le passage de la vie d'adolescent à la vie d'adulte fut terrible* ». Le maire, la sénatrice et le président ont coupé le ruban tricolore donnant ainsi le départ d'une longue vie de souvenir à cette stèle dédiée à Algérie, Maroc et Tunisie. Dépôt de gerbes, hommage aux morts pour la France, recueillement, La Marseillaise et allocutions du maire, de la sénatrice et du président. A l'issue de la cérémonie, la médaille djebel argent a été remise à Marcel Gréhal.

Pour clôturer la cérémonie, la chorale improvisée UNC / Soldat de France a chanté « l'Algérie » apportant une vive émotion à tous les membres présents. Les participants ont été reçus à la salle du conseil municipal pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Le ruban inaugural coupé par le maire

RENNES Sud
Arrondissement

Acigné

Nouvelle réussite pour cette 28e édition de la choucroute

Mise sur pied pour la première fois en 1992 et jouée tous les ans depuis, sauf l'année dernière (confinement Covid-19), la choucroute a une fois de plus enchanté tous les convives présents. Acignolais ou originaires de beaucoup d'autres communes avoisinantes, toujours fidèles au rendez-vous, ils ont profité au maximum de ce grand moment de convivialité.

Merci à la municipalité de nous avoir soutenu et mis à notre disposition l'intégralité du Triptik. Merci au traiteur, pour son efficacité et la qualité de sa choucroute et merci à l'orchestre, qui a permis à nos anciens de retrouver leurs jambes d'antan.

Rendez-vous a été pris pour le 26 novembre 2022 en espérant tous que la situation sanitaire nous le permette l'année prochaine.

Belle affluence sur la piste de danse

Boistrudan

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre, l'association a participé à la cérémonie qui s'est déroulée à Janzé, commémorant l'hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Bien sûr, nous avons une grande pensée pour tous nos soldats qui aujourd'hui sont en missions extérieures dans des pays où la guerre est quotidienne.

Le samedi 8 janvier nous avons fêté les rois.

Les porte-drapeaux

Rencontre

Un rendez-vous a eu lieu avec la directrice de l'école et deux enseignantes le 4 février. Notre souhait profond, la participation les enfants aux cérémonies du souvenir. Leur collaboration spontanée et motivée nous a ravis. Le 8-Mai sera plein d'émotion.

Bruz

Cérémonie du 5 décembre

A 18 heures, dépôt de gerbe à l'hôtel de ville de Bruz par le maire, le président de l'UNC et le capitaine du 2e RMat en présence du porte-drapeau de l'UNC pour l'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Malgré, la manifestation du Téléthon du 4 au 5 décembre, l'association a pu assurer la cérémonie. L'ensemble des participants s'est retrouvé au vin d'honneur offert par la commune.

Moment solennel à la mairie

Chartres-de-Bretagne

Assemblée générale

Le dimanche 6 février, l'assemblée générale a réuni plus d'une trentaine de participants. En cette année de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, l'association recherche des documents, photos ou témoignages sur Jacques Rimasson et André Leblanc, deux Chartrains « morts pour la France » lors de ce conflit. Le président, Marc Monnier, a fait part de plusieurs projets : des portraits des anciens combattants en partenariat avec le Photo-club Chartrain, une conférence sur l'Algérie *ou plutôt des témoignages, certains d'entre vous ont peut-être envie de parler. Il faut libérer la parole* ». Mais aussi la mise à l'honneur des deux anciens maires, Antoine Dubos, ancien combattant de la Grande Guerre et Antoine Chatel. La plantation d'un arbre du souvenir ou d'un lieu mémoriel a aussi été évoqué. Avec les écoles, l'UNC financera des livres grâce au **trophée de la vie locale** du Crédit Agricole. Gilles Vautherot, le trésorier, a fait part d'une baisse des recettes et d'une augmentation des dépenses. Le montant de la cotisation sera de 23 € pour 2023. Le maire, Philippe Bonnin, a souligné « *l'exemplarité de l'association en ce qui concerne le devoir de mémoire* » et l'a assurée de son soutien avant de se déclarer « *totalement ouvert à vos projets* ».

L'assemblée attentive aux informations communiquées

Janzé

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue dimanche 13 février à la salle des Halles. Sur les 109 membres convoqués, près de 40 étaient présents dont 5 nouveaux adhérents. Le président, Claude Genson, souhaite la bienvenue à tous et notamment au doyen des adhérents âgé de 96 ans et aux 5 nouveaux adhérents. Une minute de silence est respectée pour les 12 membres décédés depuis 2020 jusqu'à ce jour. Le président expose ensuite le rapport moral des deux années passées marquées par le Covid. Le trésorier, Claude Chédemail, présente les comptes 2020 et 2021. Jean-Yves Chatelain, le secrétaire, présente avec le président les nouveaux statuts de l'UNC. Les bilans moral et financier et les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. A lieu ensuite l'élection du tiers sortant. Les 5 membres sortants se représentant, ils sont réélus à l'unanimité. Le président présente le calendrier des activités prévues en 2022. Outre les traditionnelles cérémonies au monument aux morts, sont prévues deux moments de rencontre et de convivialité. A noter également l'exposition photos sur la guerre d'Algérie du 28 novembre au 4 décembre. Le 5 décembre sera quant à lui célébré à Amanlis. Le président rappelle le montant des cotisations 2022 qui a été voté lors du dernier conseil d'administration : 21 € pour les membres actifs et 11 € pour les veuves. Aucune opposition n'est déclarée au sein de l'assemblée.

Les participants à l'assemblée générale

Noyal-Châtillon-sur-Seiche

Hommage aux morts pour la France du conflit en Afrique du Nord

Plus d'une trentaine de personnes ont assisté le dimanche 5 décembre à l'hommage à tous les morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Au cours de la cérémonie devant les monuments aux morts à laquelle assistait le maire Sébastien Guéret. Le président Pierre Garnier a lu le message de l'UNC. Après le dépôt de gerbes et avant le moment de recueillement, il a aussi rappelé le souvenir de Roger Primault, Castelnodais tombé sur le sol algérien au cours de ce conflit.

Dépôt de la gerbe de fleurs au monument aux morts

Assemblée générale annuelle

Privée de l'événement en 2021 en raison de la crise sanitaire, l'association a tenu le 13 février son assemblée générale annuelle à laquelle le maire Sébastien Guéret a honoré de sa présence. Plus d'une soixantaine d'adhérents y a assisté. Le président Pierre Garnier a rappelé, lors de l'exposé de son rapport moral, les valeurs de l'UNC et s'est félicité de la stabilité du nombre des adhérents. Après le rappel des activités, essentiellement de commémorations, de l'année 2021 ainsi que du bilan financier, et l'exposé des prévisions d'activités et de budget pour 2022, les modifications des statuts et du règlement intérieur de l'UNC ont été évoqués, puis validés par l'assemblée. Le maire a salué la bonne santé de l'association et ses efforts constants dans le travail de mémoire. Après l'assemblée, trois adhérents se sont vus remettre des récompenses UNC par Gervais Guérin, le mérite de bronze de l'UNC aux administratrices Marie-Thérèse Perrin et Madeleine Laisné, et le mérite d'argent de l'UNC au président Pierre Garnier.

Pierre Garnier lors de la présentation du rapport moral, à sa gauche le maire, Sébastien Guéret

Dates à retenir

- **Dimanche 8 mai : fête commémorant la Victoire du 8 mai 1945, suivie d'un repas**

Piré-sur-Seiche

Le bureau prépare la cérémonie du 8-Mai qui aura lieu le dimanche 8 mai à 10 h 30 par une cérémonie religieuse suivie de la cérémonie au monument aux morts, qui sera aussi le centenaire de l'inauguration du monument où figure le nom des 116 Piréens qui sont mort pour la France depuis 1914, un hommage particulier leur sera rendu ce 8-Mai.

Le Rheu – Moigné

Il y a du mouvement

Une assemblée générale qui amène de nouveaux élus au conseil d'administration et au bureau. Voilà comment l'UNC Le Rheu-Moigné trouve un nouveau souffle tout en conservant un lien fort avec ses membres historiques. Samedi 19 février 2022 s'est tenue à Moigné l'assemblée générale annuelle de l'association locale en présence de la majorité de ses membres. Moment convivial qui a permis en outre d'égrener un ordre du jour classique mais surtout d'élire les nouveaux membres au conseil d'administration et au bureau, le tout orchestré par son tout jeune président, Julien Ducruet.

Les mots d'ordre de ce dernier sont « dynamiser, accueillir tout citoyen se retrouvant dans les valeurs de l'UNC et appeler les adhérents à être les porte-paroles de l'association ».

Ses projets, nombreux, sont résolument tournés vers ce qui est l'essence même de toute UNC : soutenir les adhérents en activant tous les leviers possibles et faire vivre le devoir de mémoire. Sans oublier une ouverture vers la jeunesse, notamment en collaborant avec les enseignants pour une participation encore plus active de nos écoliers pour faire vivre le souvenir de nos combattants d'hier et d'aujourd'hui. André Lemoine, ancien président de l'UNC Le Rheu-Moigné, est désormais président d'honneur. Son expérience sera pleinement appréciée par les nouveaux élus et servira de guide au nouveau président. En présence du maire, Mickaël Bouloux, l'assemblée a eu une pensée toute particulière pour Roger Butaud, précédent président, qui nous a quittés en début d'année. Le maire a réitéré son soutien à l'égard de l'association ainsi que celui de l'équipe municipale. Une belle année 2022 en perspective !

Les participants à l'assemblée générale

Saint-Gilles

Cérémonie du 5 décembre en présence du général Jacques Aubert pour décorer Jean-Claude Crié

Tous les ans, l'association participe à la cérémonie du 5 décembre avec le soutien de la municipalité. Cette année, elle a été rehaussée par la présence du général Jacques Aubert et du président départemental d'Ille-et-Vilaine de l'Association nationale des Pupilles de la Nation.

Depuis la mairie, le cortège, des personnalités civiles et militaires suivi des combattants ont accompagné les trois porte-drapeaux et la gerbe de fleurs portée par Francis Chauvel pour se rendre à l'église afin d'assister à la messe du souvenir. La célébration terminée, les participants se sont retrouvés devant le monument aux morts, pavoisé de multiples petits drapeaux français. La levée des couleurs effectuée par le vice-président, Claude Louvel précédait le dépôt de gerbe. Après les allocutions du président de l'UNC et du maire, le général Jacques Aubert a remis solennellement la Médaille militaire à Jean-Claude Crié. La cérémonie sonorisée par Jean-François Blouin, suivie par un nombreux public, s'est terminée par la minute de silence suivie de La Marseillaise. Au cours du vin d'honneur offert par la mairie, Georges Bohuon a félicité puis a retracé la citation du récipiendaire : « *Crié Jean-Claude, 2e classe du 1/4° RC. Pilote de chars, courageux et plein d'allant s'est particulièrement distingué le 3 mars 1960 au cours d'une opération au djebel ouest quartier frontière de Lamy ZEC malgré le feu extrêmement nourri d'armes automatiques, de lance-roquettes, a amené son char au plus près d'une section rebelle, contribuant à mettre celle-ci en fuite en facilitant l'évacuation de deux blessés.* » Le président a remercié ensuite chaleureusement le général Jacques Aubert qui, très à l'aise, a répondu gentiment aux sollicitations des anciens combattants AFN, le président Georges Giboire et enfin le maire Philippe Thébault.

Jean-Claude Crié entouré du général Jacques Aubert, du maire Philippe Thébault, de Georges Giboire et Georges Bohuon

Saint-Jacques-de-Lande

Célébration du 79e anniversaire de la fusillade de la Maltière

Comme tous les ans, le 30 décembre, une assistance assez nombreuse malgré les restrictions sanitaires encore en vigueur, s'est recueillie à la Butte des Fusillés de la Maltière, en présence de Emmanuel Berthier,

préfet, Marie Ducamin, maire de Saint-Jacques, Nathalie Appéré, maire de Rennes, Florian Bachelier, député et les généraux Sauvegrain et Troubat. Après la lecture de la dernière lettre d'un fusillé par Marie Ducamin, les noms des fusillés ont été égrenés par des collégiens de Jean-Moulin, avec à leur côté des élèves de l'école Eugène-Pottier. Après les dépôts de gerbes, la cérémonie s'est achevée par le salut des officiels aux porte-drapeaux, ils étaient plus de vingt et aux diverses autorités présentes, parmi lesquelles Daniel Delaveau et Edmond Hervé, anciens maires. La réception traditionnelle à l'Aire Libre a été annulée en raison de la pandémie.

Moment de recueillement

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le 22 janvier en présence d'une assistance peu nombreuse, il faut dire que la suppression de la galette des rois y était pour quelque chose.

Les nouveaux statuts et règlement intérieur ayant été approuvés lors de l'assemblée générale du 2 octobre 2021, validés par l'UNC 35, le récépissé de modification de la préfecture réceptionné en novembre ; l'association est donc parfaitement « dans les clous ». Pour les activités à venir, un repas champêtre et convivial est prévu en mai ou juin si les conditions sanitaires le permettent et une visite de l'Espace Ferrié, musée des transmissions est envisagée à l'automne.

Vern-sur-Seiche

Assemblée générale

L'assemblée générale statutaire a pu réunir ses adhérents, le dimanche 16 janvier. Les mesures sanitaires ont été respectées sans difficultés. Le président Alain Grégo qui a succédé à Emmanuel Méril, a souhaité la bienvenue et ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. A l'élection du tiers sortant, deux nouveaux candidats ont été élus : Jean-Jacques Le Pavec et Michel Laine, soldats de France, et complètent le conseil d'administration. Depuis la dernière assemblée générale, 11 adhérents nous ont quittés, un moment de recueillement a été observé.

Les faits marquants 2020/2021 :

La refonte des statuts et du règlement intérieur a été présentée et votée à l'unanimité. Elle permet un allègement administratif, ouvre l'association à l'union, aux citoyens et aux soldats de France.

Rechercher des forces vives pour assurer le devoir de mémoire et vivre en paix « *Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre* » disait Winston Churchill.

Marquer la participation aux commémorations comme le 8-Mai, et en particulier le 11-Novembre.

Garder le socle sur lequel l'UNC s'est construite : la solidarité, la camaraderie, l'accompagnement.

Pour célébrer le 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, l'association va seulement organiser des expositions. Reconnaissance de l'Etat, en 2019, de la carte de combattant à ceux qui ont servi en Algérie de 1962 à 1964, grâce à l'UNC.

Au 1er avril 2021, nous étions 126 adhérents : 68 AFN, 7 Opex, 29 soldats de France, 22 veuves AC. Nous sommes face à un véritable défi en pensant à l'avenir, renouveler la génération AFN pour continuer à faire vivre les valeurs de l'UNC. Il nous faut recruter. Durant cette crise sanitaire, plusieurs activités ont été annulées, repas familial, voyages. En espérant que les projets à venir puissent se réaliser. La situation financière se maintient grâce aux cotisations, subvention, dons.

Un moment de convivialité

Saint-Malo
Arrondissement

Cancale

Cérémonie du 5 décembre

Comme chaque année le 5 décembre, les anciens combattants ont rendu hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie au monument aux morts de la pointe des Crolles en petit comité. Après la minute de silence, Alain-Pierre Laclotte, président a lu la lettre de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées. Une certaine frustration s'est fait sentir à la fin de la cérémonie.

Petit comité pour l'hommage aux anciens combattants d'AFN

Assemblée générale

Les adhérents se sont réunis le samedi 5 février, au complexe J. Pichot, salle Raquidel. Après l'accueil des participants par le président A-P. Laclotte, une minute de silence a été observée pour nos disparus de l'année passée. J-B. Lebreton, M. Couëllan, J-B. Bouget. Les rapports, moral et d'activité, de l'association ont été présentés et commentés par le président et le secrétaire J-P Henry. Le rapport financier a été présenté et commenté par le trésorier P. Denis. Le bilan reste positif. Les deux rapports sont adoptés et le quitus est accordé au conseil d'administration. Le renouvellement du tiers sortant et l'élection des nouveaux candidats a eu lieu à bulletin secret M. Laclotte, M. Henry et M. Guy sont réélus à leur poste. M. Huibant et M. Porcelli sont élus comme assesseurs. Pour la commémoration du 60e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie nous attendons plus d'informations. Le pot de l'amitié a clôturé l'assemblée.

Présentation du rapport financier

Combourg

Assemblée générale

L'association a tenu son assemblée générale le dimanche 23 janvier à l'Espace Malouas. Le président Claude Colombel accueille Jean-Luc Legrand, adjoint aux sports et à la culture, représentant le maire, excusé, offre ses vœux pour l'an 2022, à la quarantaine d'adhérents, ainsi qu'à leurs familles. Les rapports d'activité et financier présentés par la secrétaire Monique Daucé et le trésorier Thierry Demarquet sont adoptés à l'unanimité. Il rappelle l'adhésion de Madeleine Hantraye et Jacqueline Homo veuves d'AC AFN, de Gérard Maingard et Marcel Porée, soldats de France, mais aussi le décès de François Gode, Opex-Algérie. L'association compte à ce jour 92 adhérents dont 1 Indochine, 53 AFN, 10 Opex, 17 soldats de France, 10 veuves d'AC et 1 membre associé. Il est ensuite procédé à l'élection du tiers sortant : Monique Dauce, Thierry Demarquet et Jean-Pierre Guillemer sont réélus. Le président, Claude Colombel ayant, pour raison de santé démissionné et compte tenu du poste non pourvu lors de la dernière assemblée générale, les soldats de France Marc Hamon, coopté par le CA et Gérard Maingard, nouveau candidat, sont élus. Après l'intervention de l'adjoint au maire, l'assemblée entérine la nomination en tant que président honoraire de Claude Colombel. L'insigne de soldat de France est remis à René Aubrée, Yves Lebreton, Daniel Legrand et Gérard Maingard.

Les récipiendaires entourés du nouveau et de l'ancien président

Election du bureau

Le conseil d'administration s'est réuni, le 27 janvier, pour élire le nouveau bureau : président, Thierry Demarquet ; vice-président, Gérard Buan ; secrétaire, Monique Daucé ; secrétaire adjoint, René Aubrée ; trésorier, Gérard Maingard ; trésorier adjoint Joseph Giquel; porte-drapeau titulaire, Roger Béthuel, AFN et Jean-Pierre Guillemer soldat de France.

Dinard

Hommage à Eugène Chesnais, ex-trésorier

Eugène Chesnais est décédé, après une vie bien remplie au service de la Nation et des associations patriotiques. De 1951 à 1953, il remplit ses obligations militaires en Allemagne. Libéré, il revient à Saint-Briac où il était né en 1931 d'une famille d'agriculteurs comptant huit enfants dont il était l'aîné des garçons, il décide de s'engager en novembre 1954. D'abord affecté au génie en Allemagne à la chancellerie de son état-major. De 1959 à mars 1962, il sert en Algérie dans la région de Tlemcen, proche de la frontière marocaine. Il était parti accompagné de son épouse Rachel et de leurs trois enfants d'où une source de soucis. A son retour en France, il sert dans la chancellerie de plusieurs états-majors dont le dernier est à Rennes. Il termine sa carrière comme major en 1986. A la retraite, Rachel et Eugène choisissent comme résidence Dinard, ville très proche de Saint-Briac où il avait tant d'amis d'enfance. En 1987, il adhère à l'UNC de Dinard et à la 871e section des Médaillés militaires. En 2014, il est décoré de la médaille vermeille des Médaillés militaires de Saint-Malo dont il a été porte-drapeau pendant trente ans. En 2021, au domicile du récipiendaire pour des raisons médicales, Bernard Parage, président lui remet l'insigne avec palme pour 30 ans de porte-drapeau. L'ensemble des adhérents de l'association est reconnaissant à celui qui a été pendant 25 ans un trésorier émérite tant apprécié pour sa compétence, son sérieux et sa gentillesse.

Dernier hommage à Eugène Chesnais

Christian Foucher mis à l'honneur

En présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, a lieu la remise de la Médaille militaire à Christian Foucher, à la fois adhérent de l'UNC de Dinard et des Médaillés militaires, par le général de brigade Christophe Lhuissier. Lors du pot dans les jardins de la villa Eugénie, le président, Bernard Parage, remet la médaille de bronze du mérite de l'UNC à Claude Grout, adhérent méritant très actif dans l'association.

Christian Foucher a reçu la Médaille militaire

Mesnil-Roc'h (Saint-Pierre-de-Plesguen)

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre 2021, la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie pour le canton de Combourg a été organisée par la commune de Mesnil-Roc'h. La manifestation était organisée sous la présidence de Christelle Brosselier, maire de Mesnil-Roc'h. L'émotion était grande au moment du dépôt des deux gerbes au monument aux morts de Saint-Pierre-de-Plesguen où toutes les associations d'anciens combattants du canton étaient réunies. Vingt-quatre drapeaux étaient sur les rangs aux ordres du maître de cérémonie, Thierry Demarquet. De nombreux élus des communes du canton de Combourg se sont associés à la manifestation. L'association départementale de l'UNC était représentée, par Patrick Chardon. Outre les officiels, de nombreux habitants des communes du canton ont souhaité participer à ce moment de souvenir par leur présence à la cérémonie. Il faut souligner le courage et le dévouement des porte-drapeaux qui ont assuré leur service malgré des conditions météorologiques dégradées, le vent et la pluie s'étant invités à la manifestation. À l'issue de ce moment de partage, un vin d'honneur était offert par la municipalité de Mesnil-Roc'h à la salle de la Chaumière à Lanhélin. Malgré les conditions sanitaires particulièrement difficiles en ces temps de pandémie, chacun a respecté les gestes barrières faisant que la journée s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le repas, qui a suivi le vin d'honneur, était chargé d'émotion tant les convives étaient heureux de se retrouver. Les chanteurs émérites ont entonné quelques airs bien connus, faisant le bonheur de tous.

Les porte-drapeaux aux côtés des élus

Miniac-Morvan

Rétrospective trimestrielle

26 novembre, le président Patrick Leguéret et Martine Prioul secrétaire-photographe de l'UNC et adjointe aux affaires sociales se sont rendus à l'école Saint-Yves pour y recevoir les dessins réalisés par des élèves et destinés aux militaires du 2e RMat.

23 janvier 2022, l'assemblée générale s'est déroulée avec des conditions sanitaires très strictes. Le rapport moral établi par le président a été approuvé à l'unanimité ainsi que le rapport financier établi par la trésorière Anne-Kristel Davoine.

Election du nouveau conseil d'administration : président : Patrick Leguéret ; vice-président : Florian Dubois ; secrétaire-photographe : Martine Prioul ; secrétaire adjoint : André Duhoo ; trésorière : Anne-Kristel Davoine ; trésorier adjoint : Louis Gaudin. Administrateurs : Léone Auvray et Joseph Lebreton ; président honoraire : Roger Chapon ; trésorier honoraire : Alain Menu ; porte-drapeaux : André Duhoo, Louis Gaudin, Mickaël Hervé et Florian Dubois.

Les participants à l'assemblée générale

Pleurtuit

Assemblée générale

Samedi 19 février, l'assemblée générale s'est tenue à la maison des associations, sur grand écran, à partir d'un diaporama fort intéressant et riche de sujets portant notamment sur la retraite versée aux anciens combattants, les différentes aides de l'ONACVG, la mutuelle des anciens combattants, le rappel sur les tenues, les décorations, le Bleuet de France et bien d'autres encore. La municipalité était représentée par Yvon Poutriquet, 1er adjoint au maire et correspondant Défense. Après un instant de recueillement pour les six disparus depuis la dernière réunion, ce fut au tour des trois nouveaux membres ayant rejoint l'association d'être nommés : Chantal Nedellec, veuve de Yves qui nous a quittés le 25 décembre, Bruno Desriac, Opex, ancien parachutiste et Yves Duval, Opex. Puis les rapports, moral et financier, sont présentés et approuvés à l'unanimité. De nouveaux statuts et règlement intérieur ont été présentés en préfecture le 13 juillet 2021 qui les a avalisés le 23 août 2021. Elles ont entraîné la dissolution du conseil d'administration en place et de nouvelles élections se sont déroulées.

Le conseil d'administration au complet a été réélu et le bureau est resté inchangé, à savoir :

Président Pierre Mazé, vice-présidents Jean-Pierre Hugues et Pierre Placeau et trésorier Joël Lamotte. Suite au décès l'an dernier du secrétaire, Claude Even, c'est le président, faute de volontaire, qui prend la fonction provisoirement. Le pot de l'amitié a été servi en fin d'assemblée. Pour 2022, nous espérons une reprise des activités avec les cérémonies mémorielles, les réunions sans masque, ni passe sanitaire, ainsi que les repas amicaux.

Les membres du bureau constitué

Québriac

Cérémonie du 5 décembre

Le 5 décembre, l'association a participé à la cérémonie cantonale. Tous nos remerciements à l'UNC de Saint-Domineuc pour son organisation, sa réussite et son invitation.

Le 29 janvier, a eu lieu l'assemblée générale et la galette des rois. Bienvenue à Bruno, Sébastien, Rejane et Martin qui ont rejoint le groupe.

Rendez-vous le 8 mai pour une cérémonie particulière où sera inauguré la gravure des 5 combattants de 1870-1871 morts au combat.

Les porte-drapeaux au rassemblement cantonal à Saint-Domineuc

La Richardais

Assemblée générale

C'est dans des conditions particulières dues à la pandémie, empêchant plusieurs adhérents d'assister à la réunion, que l'assemblée générale a eu lieu le 6 février dans la salle des sports de la Richardais réunissant un nombre suffisant d'adhérents pour la rendre valide. Le président Jean-Marc Herraud quittant la région, restant adhérent, a assuré de main ferme sa dernière réunion en présence du maire, Pierre Contin, et de l'adjoint aux associations et à la culture, Michel Lacombe. L'assemblée générale s'est déroulée dans une ambiance attentive et chaleureuse, sans la convivialité habituelle du verre de l'amitié compte-tenu des mesures sanitaires en cours. Le budget présenté a été accepté à l'unanimité, les activités futures s'organiseront au fur et à mesure des consignes du gouvernement, un repas pourrait être envisagé dans les prochains mois. Nous enregistrons deux départs pour des raisons de santé et une arrivée, ce qui nous permet de maintenir l'effectif. Le renouvellement du bureau aura été au cœur de l'assemblée avec quatre départs. Trois volontaires se sont présentés, nous accueillons donc Anne Jenny Penhouet, Jacqueline Racine et Vincent Suchaut élus à l'unanimité des présents et représentés. L'association a ainsi un nouveau bureau, atteignant une parité presque parfaite avec cinq femmes élues sur les onze membres.

Saint-Jouan-des-Guérets

Cérémonie du 5 décembre

Le dimanche 5 décembre, les membres du conseil d'administration et quelques élus, dont la maire Marie-France Ferret, ainsi que des jeunes du conseil municipal, se sont réunis pour une cérémonie rendue aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc. Après la montée des couleurs et le dépôt de gerbe, le président Marcel Raux a lu la lettre de l'UNC avant que la maire ne prononce le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants. Monsieur De Dieuleveut, adhérent a rendu hommage au sous-lieutenant Jean Huck, mortellement blessé le 30 décembre 1959, lors d'une opération de ratissage en Algérie, dont la famille venait régulièrement, à Saint-Jouan, à chaque vacance et dont certains membres sont encore connus dans la commune. La cérémonie s'est terminée par la minute de silence puis par le chant de La Marseillaise.

Saint-Père-Marc-en-Poulet

Assemblée générale

L'assemblée générale a pu se tenir, tout en respectant les gestes barrières. Ce qui nous a permis de se revoir, après tant de mois d'absence, en présence du maire, Jean-Francis Richeux et de tous les membres du bureau. L'assemblée est présidée par, Jean-Claude Marquet qui ouvre la séance à 14 h 30 en souhaitant la bienvenue à toute l'assemblée. Une minute de silence est observée, en hommage aux personnes décédées dans le courant l'année 2021. Les nouveaux statuts et règlement intérieur ont été validés par le conseil d'administration le 28 janvier 2022 à la salle polyvalente puis validés par l'assemblée générale du 14 février 2022. Le tiers sortant est reconduit dans leur fonction. Un goûter est offert pour terminer la réunion en toute convivialité.

Les participants à l'assemblée générale

Tinténiac

Distribution colis de fin d'année

Suite aux aléas de la pandémie, l'UNC, n'a pu réunir ses adhérents pour les deux repas (le repas du 8-Mai et le repas amical) ainsi que la galette des rois de l'assemblée générale, comme les années précédentes. Il a donc été décidé d'offrir un colis distribué à l'ensemble des adhérents de l'UNC. Espérant que 2022 permettent de se retrouver pour des repas conviviaux pour l'année du 60e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

Assemblée générale

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 11 janvier à la salle Ille-et-Donac. En 2021, elle avait eu lieu en distanciel, et cette année elle a pu avoir lieu en présentiel, mais sans sa traditionnelle galette des rois. Après le renouvellement du tiers sortant, le conseil d'administration s'est réuni pour élire le bureau avec Cyril Gilbert, président ; Daniel Chevalier, vice-président, Raymonde Saillard, vice-présidente en charges des veuves ; Stéphane Rosse, vice-président en charge des Opex et des soldats de France ; Moïse Yvon, secrétaire ; Roger Quenouillère, trésorier et André Hilliard, trésorier adjoint. Par ailleurs, il a été annoncé qu'un voyage serait organisé pour la visite du musée de la Résistance de Saint-Marcel.

Vitré
Arrondissement

Bais

Dates à retenir 2022

- Dimanche 8 mai : fête de la victoire
- Samedi 8 octobre : journée couscous
- Dimanche 6 novembre : armistice et repas

Brielles

Assemblée générale

L'assemblée générale prévue le 12 janvier a été annulée et reportée au mercredi 16 février avec le respect des règles sanitaires en cours. Trente-six personnes étaient présentes. Compte rendu des réunions du bureau des années 2020 et 2021, présentation par le secrétaire et le trésorier bilan moral et financier adopté par l'assemblée (24 votants). Dans le rapport moral, il est rappelé la journée conviviale du 11 septembre et la cérémonie du 11-Novembre en présence d'un nombreux public et des enfants des écoles qui ont chanté La Marseillaise accompagné de la chorale et des musiciens. Démission du bureau au complet suite aux nouveaux statuts suivi du vote des adhérents. Le conseil d'administration est reconduit même élargi à 11 personnes suite à l'approbation et la validation des nouveaux statuts et règlement intérieur. Suite à l'élection, le bureau est reconduit : président Roger Morlier, trésorier Henri Collet et secrétaire Ferdinand Paris.

Moment convivial à l'issue de l'assemblée générale

Broons-sur-Vilaine – Châteaubourg – Saint-Melaine

Commémoration du 5 décembre

Rassemblant les communes de l'ancien canton, c'est la commune de Châteaubourg qui organisait cette année, la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Thierry Jacquet, président de l'association UNC et Teddy Régnier, maire de Châteaubourg, ont accueilli les maires, les présidents UNC et porte-drapeaux de Domagné, Louvigné-de-Bais, Saint-Didier et Saint-Jean-sur-Vilaine. Un hommage a été rendu à Michel Gaulay de Domagné, seul mort pour la France du canton. Nous avons profité de la cérémonie pour rendre hommage aux anciens combattants AFN décédés au cours de l'année 2021. A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été offert par la municipalité à la salle Bel Air. L'année prochaine, c'est la commune de Louvigné-de-Bais qui organisera la manifestation.

Rassemblement devant le monument aux morts

Châtillon-en-Vendelais

Assemblée générale

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 5 février au complexe du Lac, sur convocation du président Jean-Yves Thouin. Sur les 91 adhérents de l'association, 48 étaient présents ou représentés soit 30 présents physiquement et 18 pouvoirs. Le quorum étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer. Une minute de silence a été observée en mémoire

de trois camarades décédés en 2021. Le rapport moral d'activités et le rapport financier ont été approuvés à l'unanimité par les membres présents. Il a été procédé au renouvellement du tiers sortant. Cette année Amand Belair, Daniel Berda, Denise Chesnais et Georges Coquelin se représentaient aux suffrages ; ils ont été réélus à l'unanimité par vote à bulletin secret. Les contraintes sanitaires du moment, ne nous ont pas permis d'organiser le verre de l'amitié et le traditionnel couscous. Le président a salué et remercié tous les participants à l'issue de l'assemblée.

Les participants à l'assemblée générale

Chelun

Dimanche 5 décembre 2021

Après deux années de report dues aux conditions sanitaires, c'est l'UNC Chelun qui a eu la charge d'accueillir la manifestation cantonale. C'est sous un soleil radieux, mais un froid glacial, que s'est déroulée la cérémonie. Les maires ou leur représentant des communes qui composent le canton ont tous répondu présent. Christian Sorieux, maire et conseiller départemental, et Louis Guilloux, président de l'UNC ont accueilli les nombreuses délégations et leurs familles. Accompagnée par l'Avenir rannéen, orchestre d'harmonie, et sous la houlette de Daniel Jolys, chargé de l'ordonnancement du cérémonial, la journée a commencé par un bref office préparé par Armelle Meneust. En cortège, les participants se sont rangés autour du monument aux morts. Levée des couleurs et lecture par le maire d'un communiqué du ministère des Armées. Louis Guilloux a égrené la longue liste des adhérents du canton (26 en tout) décédés depuis 2019. L'hommage à tous les morts des dernières guerres, la minute de silence et La Marseillaise ont clôturé la cérémonie.

Ensuite, les participants ont été conviés à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité. Merci à l'entreprise Faucheux qui a mis gracieusement ses locaux à notre disposition.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Etrelles

Cérémonie du 5 décembre

L'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord s'est déroulé à Domalain le dimanche 5 décembre 2021. Seize adhérents de l'association étaient présents à la cérémonie.

Moment de recueillement devant le monument aux morts

Assemblée générale

L'association a, malgré les conditions sanitaires, validé son assemblée générale ordinaire le vendredi 20 janvier. Le président, Gaston Gousset après avoir présenté ses vœux, a sollicité un instant de recueillements pour les camarades décédés en début d'année 2021 : Bernard Blin et Pierre Chesnais. Les rapports moral et financier ont été approuvés à la majorité malgré une participation réduite. Renouvellement du tiers sortant : sont réélus Gaston Gousset, Georges Morel et Albert Etienne. L'effectif actuel est de 46 adhérents dont 7 veuves, 17 soldats de France et 22 AFN. Compte tenu de cette période compliquée, les dates des rassemblements de l'année 2022 seront présentées ultérieurement.

Martigné-Ferchaud

Compte tenu des règles sanitaires toujours en vigueur, seuls les 8-Mai et le 11-Novembre ainsi que le 5 décembre à Thourie, en hommage aux morts pour la France lors de la guerre d'Algérie, ont été célébrés avec une participation restreinte des membres de l'UNC et des membres de la commune. Pas d'AG non plus. L'UNC de Martigné-Ferchaud compte 40 anciens combattants, 14 soldats de France, 5 veuves. Six de nos camarades nous ont quittés en 2021.

Défilé vers le monument aux morts

Montreuil-sous-Pérouse

Assemblée générale et remise de diplôme

Samedi 19 février s'est tenue l'assemblée générale de l'UNC. Après un exposé des bilans moral et financier, les nouveaux statuts de l'association ont été présentés. Un nouveau membre a rejoint le conseil d'administration, Jean-Claude Monnier. L'année 2022 marquera les 100 ans de l'association. Aussi, pour célébrer l'évènement, une exposition sur la Grande Guerre sera proposée. Un diplôme de président honoraire a été remis à Charles Besnard en reconnaissance de sa participation active aux fonctions de président de l'association de 1992 à 2020. La réunion s'est terminée par un temps de convivialité.

Charles Besnard mis à l'honneur pour 29 ans de présidence

Saint-Christophe-des-Bois

Cérémonie du 5 décembre

En ce 5 décembre 2021, l'association UNC a commémoré l'hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord en présence des AFN Pierre Dufeux, Joseph et Jean Simon, Jean Painchaud, André Fouillet et Jean-Pierre Carrera qui ont rendu hommage à leurs camarades, Marcel

Fresnais, mort pour la France en 1959 et André Galeine, mort pour la France en 1961 en présence du frère de ce dernier, Marcel Galeine. Une gerbe a été déposée au monument aux morts en leur mémoire.

Moment de recueillement au monument aux morts

Saint-Germain-du-Pinel

Assemblée générale

Le 31 janvier à 14 heures, dans un contexte sanitaire perturbé, s'est tenu l'assemblée générale de l'association en présence des AFN et soldats de France. Le président, Gérard Gousset a souhaité la bienvenue à tous les participants ainsi qu'à deux nouveaux soldats de France, Louis Visset et Michel Moussu. Emile Jagline, ancien président, est nommé président d'honneur. Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur sont abordés, ainsi que le compte rendu de l'assemblée générale départementale qui s'est déroulé à Saint-Germain-en-Coglès le 13 novembre. Le rapport financier est présenté par le trésorier, James Martin. Les cotisations pour 2022 sont perçues. Il est procédé à l'élection du tiers sortant, réélu à l'unanimité. Le bureau est reconduit dans son ensemble. Emile Jagline, président d'honneur ; Gérard Gousset, président ; secrétaire, Emile Blot ; secrétaire adjoint, Marcel Antin ; trésorier, James Martin ; trésorier adjoint, Claude Thébert ; membres et porte-drapeaux, Marcel Blot, Francis Chatelais et Maurice Piquet. L'effectif de l'association est composé de 6 AFN, 11 soldats de France et deux veuves.

De gauche à droite, Le président et les 2 soldats de France

Val d'Izé-Champeaux-Landavran

Le vendredi 4 février, en présence du maire de Val-d'Izé, s'est tenue l'assemblée générale à la salle du Tertre de Val-d'Izé. Le président a fait observer une minute de silence à la mémoire des sept adhérents décédés en 2021. Le maire prenant la parole, a salué le dynamisme des bénévoles et rappelé l'importance de nos actions. Le secrétaire est ensuite revenu sur les temps forts de l'année écoulée, commémorations et manifestations festives. Le méchoui et le repas du 11 novembre ont rencontré un franc succès. La réélection du tiers sortant a vu quatre de nos membres réélus, madame Laferté, MM. Guilard, Neveu et Mazurais. Le cinquième, Henri Esnault qui ne se représentait pas, a été remplacé par Pierre Mottier. Six porte-drapeaux ont été mis à l'honneur et ont reçu la médaille et le diplôme pour leurs actions au sein de notre unité. Quant à l'année en cours, elle verra les mêmes animations reconduites. L'association comptait 93 adhérents au 31 décembre 2021, nous devrions connaître une petite érosion pour l'année 2022. Le bilan financier 2021 a été voté à l'unanimité. La cotisation 2022 est portée à 21 euros pour les hommes (ndlr : membres actifs) et à 11 euros pour les femmes (ndlr : les veuves). La réunion s'est poursuivie par le visionnage d'un film retraçant les deux dernières années de l'association, suivi du verre de l'amitié. Le 14 février, lors du conseil d'administration, le bureau a été reconduit dans son intégralité.

Les participants lors de l'assemblée générale

Vitré

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en AFN

Entre les averses, le manège et les décorations de Noël, les associations de l'UNC du canton Nord de Vitré ont commémoré dignement les soldats décédés en AFN. Treize drapeaux, accompagnés de dirigeants et sympathisants, se sont retrouvés dans l'espace réduit au pied du monument aux morts. Après l'énumération des dix neufs tués du canton, en Algérie, par Henri Gaudiche, président de l'UNC de Vitré et la lecture du message de la ministre déléguée, Geneviève Darrieussecq, par Christophe Le Bihan, adjoint au maire, un dépôt de gerbes a eu lieu. Les sonneries aux morts, La Marseillaise et la salutation aux porte-drapeaux clôturaient la cérémonie, qui surgit un peu tôt après le 11-Novembre.

Les combattants et les porte-drapeaux entourent le monument aux morts

Le comité de rédaction a souhaité redéfinir des règles pour la parution des évènements familiaux. Désormais, il n'est plus pris en compte les naissances et les mariages des descendants. Seuls les évènements concernant l'adhérent(e) ou le (la) conjoint(e) (deuils, noces d'or de diamant) seront acceptés.

Le comité de rédaction vous remercie de votre compréhension.

Décembre 2021, janvier et février 2022

Nos deuils

Bais : Louis Delanoé, 87 ans, AC AFN ; Marcel **Hardy**, 86 ans, AC AFN ; Maurice **Lebreton**, 84 ans, AC AFN.

La Bazouge-du-Désert : Maurice **Brilhault**, 85 ans, AC AFN

Beaucé : Claude **Meslin**, 89 ans, AC AFN ; Alexandre **Créte**, 86 ans, AC AFN ; Jean **Ory**, 87 ans, AC AFN.

Bédée – La Nouaye : Pierre **Eon**, 82 ans, AC AFN ; Raymond **Paris**, 98 ans, AC Indochine.

Billé : Mme Marie-Ange **Cochet**, 88 ans, veuve AC AFN.

La Bouëxière : Mme Marie-Thérèse **Bordais**, 87 ans, veuve AC AFN ; Pierre **Jouault**, 81 ans, AC AFN.

Brécé : Jean-Claude **Lucas**, 79 ans, AC AFN, trésorier ; Emile **Blin**, 77 ans, AC AFN, porte-drapeau.

Brielles : Raymond **Maudet**, 82 ans, AC AFN, vice-président.

Broons-sur-Vilaine – Châteaubourg – Saint-Melaine : Francis **Martin**, 90 ans, AC AFN ; Mme Marie-Jeanne **Louapre**, 75 ans, veuve AC AFN.

Bruz : Claude **Mahot**, 84 ans, AC AFN ; Jean **Le Thiec**, 82 ans, AC AFN ; Daniel **Le Mogne**, 81 ans, AC AFN ; **Joseph Préchoux**, 80 ans, soldat de France ; **Roger Désert**, 85 ans, AC AFN ; Jacques **Macé**, 83 ans, AC AFN ; Roland **Lissilour**, 83 ans, AC AFN.

Campel : Louis **Trochet**, 82 ans AC AFN, ancien porte-drapeau.

La Chapelle-Erbrée : Michel **Macé**, 78 ans, soldat de France.

La Chapelle-Janson : Raymond **Tiennot**, soldat de France.

Dinard : Michel **Montarou**, 88 ans, AC AFN.

Domalain : Jean **Louin**, 82 ans, AC AFN.

Erbrée – Mondevert : Joseph **Dallée**, 83 ans, AC AFN.

Etrelles : Joseph **Fadier**, 83 ans, AC AFN.

Fleurigné : Joseph **Méret**, 83 ans, AC AFN ; Mme Germaine **Gieux**, 86 ans, épouse de Paul Gieux, AC AFN ; Annick **Helleux**, 81 ans, veuve AC AFN ; Mme Marie-Louise **Grouazel**, 87 ans, épouse de Joseph Grouazel, soldat de France.

La Fresnais : Mme Marie-Claire **Langlemet**, veuve AC AFN.

Fougères : Louis **Roussel**, 84 ans, AC AFN.

Gosné : Constant **Descormiers**, 85 ans, AC AFN et son épouse Rosalie, 83 ans.

L'Hermitage : Henri **Festoc**, 87 ans, AC AFN ; Philippe **Marchand**, 84 ans, AC AFN ; Jean-Paul **Murgalé**, 86 ans, AC AFN.

Irodouër : Mme Odette **Arrot**, 86 ans, veuve AC AFN ; Alain **Saget**, 69 ans, soldat de France.

Lécousse : Yves **Coupeau**, 81 ans, AC AFN, vice-président et porte-drapeau.

Livré-sur-Changeon : Pierre Galesne.

Louvigné-du-Désert : Fernand **Richard**, 90 ans, soldat de France.

Martigné-Ferchaud : Mme Simone **Priou**, 80 ans, épouse d'Emile Priou, AC AFN ; Marcel **Miseriaux**, 97 ans, AC 1939-1945 ; Emile **Gageot**, 90 ans, AC AFN.

Maure-de-Bretagne – Saint-Séglin (Val-d'Anast) **:** Pierre **Geslin**, 73 ans, soldat de France ; Mme Aline **Ricault**, 97 ans, veuve AC 1939-1945 ; Désiré **Lelièvre**, 86 ans, AC AFN ; Gilles **Jarnouën de Villartray**, 86 ans, AC AFN ; Mme Angèle **Motel**, 96 ans, veuve AC 1939-1945.

Médréac : Simone **Ozenou**, 89 ans, veuve AC AFN ; Marcel **Collet**, 86 ans, AC AFN.

Mellé : Francis **Coquelin**, 85 ans, AC AFN.

Miniac-Morvan : Robert **Jacob**, 83 ans, AC AFN ; Joël **Sorette**, 84 ans, AC AFN.

Montfort-sur-Meu : Jean **Demay**, 87 ans, AC AFN.

Montreuil-sous-Pérouse : Louis **Dine**, 84 ans, AC AFN ; Léon **David**, 87 ans, AC AFN.

Mordelles : Jean **Perrault**, 81 ans, AC AFN ; Louis **Bigot**, 84 ans, AC AFN ; Robert **Piolin**, 86 ans, AC AFN ; Jean-Yves **Sauvaget**, 81 ans, AC AFN ; Bernard **Baudais**, 86 ans, AC AFN.

Noyal-sur-Vilaine : Claude **Prime**, AC AFN. Yves **Tourtier**, 85 ans, AC AFN.

Pipriac : Jacques **Mancion**, 87 ans, AC AFN.

Pleurtuit : Yves **Nedellec**, soldat de France.

Pont-Péan : André **Renard**, 85 ans, AC AFN.

Pont-Réan – Guichen : Pierre **Cordion**, AC AFN.

Rennes : Jean **Castel**, 82 ans, AC AFN ; Guy **Fleury**, AC 1939-1945 ; André **Mikhayluk**, 89 ans, AC AFN.

Le Rheu – Moigné : Marcel **Le Pendu**, 96 ans, AC Indochine ; Roger **Butaud**, 87 ans, AC AFN, ancien président.

Romagné : René **Lambin**, 86 ans, AC AFN ; Bernard **Cochet**, 89 ans, AC AFN ; Louis **Restoux**, 87 ans, AC AFN.

Saint-Coulomb : Louis **Gouyette**, 87 ans, AC AFN.

Saint-Etienne-en-Coglès : Thérèse **Serrand**, 82 ans, veuve AC AFN.

Saint-Georges de Chesné : Jean **Lecorvaisier**, 96 ans, AC Indochine.

Saint-Germain-du-Pinel : Fernand **Breton**, 83 ans, AC AFN.

Saint-Germain-en-Coglès : André **Cochon**, 88 ans, AC AFN ; Jean **Depas**, 84 ans, AC AFN.

Saint-Grégoire : Jean-Pierre **Jaffray**, 77 ans, soldat de France ; Jean-Joseph **Buet**, 94 ans, soldat de France ; Michel **Genu**, 89 ans, soldat de France.

Saint-Guinoux : Jean **Feron**, 83 ans, AC AFN.

Saint-Jean-sur-Vilaine : Mme Lucienne **Beaudoin**, 85 ans, veuve AC AFN.

Saint-Jouan-des-Guérets : Mme Jeannine **Lemarchand** ; veuve AC AFN ; Mme Marguerite **Cacaly**, veuve AC AFN ; Robert **Hervé**, 88 ans, AC AFN.

Saint-Just : Pierre **Thébault**, 89 ans, AC AFN.

Saint-Lunaire : René **Guerro**, 84 ans, porte-drapeau, AC AFN et son épouse, 84 ans.

Saint-Malo : Raphaël **Brevault**, 82 ans, AC AFN.

Saint-Méen-le-Grand : Maria **Ferré**, veuve AC 1939-1945 ; Simone **Koua's-Pegie** veuve AC AFN ; Paul **Pinsard**, AC AFN ; Albert **Lebreton**, AC AFN ; Marie-Thérèse **Lechevestrier**, veuve AC Indochine.

Saint- M'Hervé : André **Bouhour**, 89 ans, AC AFN ; Henri **Caillet**, 87 ans, AC AFN, ancien président.

Saint-Onen-la-Chapelle : Pierre **Renault**, 86ans, AC AFN.

Saint-Pierre-de-Plesguen (Mesnil-Roc'h) **:** Étienne **Delahaye**, 93 ans, AC Indochine ; Mme Marie-Anne **Chopin**, 92 ans, veuve AC 1939-1945 ; Hubert **Blancard**, 91 ans, AC AFN ; André **Corbinais**, 89 ans, AC Indochine ; Fernand **Forlini**, 84 ans, AC AFN.

Saint-Sauveur-des-Landes : Noël **Binois**, 85 ans, AC AFN. Emile **Deroyer**, 84 ans, AC AFN, ancien président.

Saint-Thurial : Jean-Pierre **Renaudin**, 77 ans, soldat de France ; Mme Clodette **Jourdain**, 82 ans, veuve AC AFN.

Sens-de-Bretagne : Roger **Thébault**, 84 ans, AC AFN.

Servon-sur-Vilaine : Pierre **Jamois**, 83 ans, AC AFN.

Thorigné-Fouillard : Francis **Natu**, 85 ans, AC AFN, porte-drapeau.

Tinténiac : Albert **Pinault**, AC AFN ; Charles **Morin**, AC AFN.

Torcé : Gilles **Gaumerais**, 89 ans, AC AFN.

Vern-sur-Seiche : Marcel **Perron**, 83 ans, soldat de France ; Jean-Claude **Borde**, 83 ans, soldat de France ; Pierre **Legay**, 88 ans, OPEX TOE ; Paul **Fleury**, 83 ans, AC AFN.

Noces de diamant (60 ans)

M. et Mme Joseph **Boiramé**, adhérent à Bruz.

M. et Mme Jean **Paysant**, ancien vice-président à Domalain.

M. et Mme Claude **Bretagne**, vice-président à Maure-de-Bretagne.

M. et Mme Jean **Marsollier**, président d'honneur à Maure-de-Bretagne.

M. et Mme Georges **Lecomte**, adhérent à Mernel.

M. et Mme Yves **Troussier**, adhérent à Saint-Erblon.

Mérite et djebel : promotion du 11 novembre 2021

Arrondissements	Récipiendaires	Fonction
MÉRITE UNC GRAND OR		
Vitré	Jean-Paul Lepage	responsable arrondissement de Vitré et président à Bais
MÉRITE UNC OR		
Montfort-sur-Meu	Daniel Bricon	administrateur départemental et vice-président à Paimpont
MÉRITE UNC VERMEIL		
Montfort-sur-Meu	André Kerjose	trésorier adjoint et porte-drapeau à Saint-Méen-le-Grand
	Olivier Urvoy	responsable arrondissement de Montfort-sur-Meu et vice-président à Plélan-le-Grand
Redon	Marcel Jumel	président honoraire à Baulon
Rennes-Nord	Jean-Yves Garnier	responsable arrondissement de Rennes-Nord et vice-président à Melesse
	Jean Joulaux	administrateur à Livré-sur-Changeon
	Francis Picard	administrateur à Livré-sur-Changeon
Rennes-Sud	Raymond Fourel	porte-drapeau à Acigné
Vitré	Joseph Boucault	administrateur à Eancé
MÉRITE UNC ARGENT		
Fougères	Fabrice Hirel	président à Saint-Ouen-des-Alleux
Redon	Ludovic Lizé	vice-président à Pléchâtel
Rennes-Nord	André Texier	porte-drapeau à Saint-Sulpice-la-Forêt
	Marcel Turban	commissaire aux comptes à Saint-Sulpice-la-Forêt
	Michel Dutais	administrateur départemental et président à Betton
Rennes-Sud	Gérard Renault	président à Nouvoitou
	Bastien Bizieux	président à Noyal-sur-Vilaine
	Robert Eon	président à Saint-Erblon
	Jean-Paul Meunier	président à Saint-Jacques-de-la-Lande
Saint-Malo	Claude Thébault	secrétaire à Baguer-Morvan
	Michel Adam	porte-drapeau à Cancale
	Joseph Lemonnier	ancien vice-président à Lillemer
	Jean-Pierre Robert	trésorier à Lillemer
Vitré	Roger Barbé	secrétaire à Eancé
	Jean-Claude Colombeau	vice-président à Eancé
	Pierre Charles	trésorier adjoint à Eancé
DJÉBEL ARGENT		
Rennes-Nord	Francis Leguérinel	ancien président à Saint-Sulpice-la-Forêt
MÉRITE UNC BRONZE		
Fougères	Annick Lagrée	membre active à Javené
	Maria Davenel	assesseur à Javené
	Michel Poisson	secrétaire à Javené
	Yves Coupeau	vice-président à Lécousse
Montfort-sur-Meu	Claudine Feral	trésorière-adjointe à Plélan-le-Grand
	Yves Le Guillou	secrétaire adjoint à Plélan-le-Grand
	Paulette Renault	trésorière à Plélan-le-Grand
Redon	Eric Bourasseau	maire et membre actif à Pléchâtel
	Pierre Brichon	membre du bureau à Bruc-sur-Aff
	Gilles Boursier	président à Langon
	Eric Gérard	président à Mernel
	Jacky Huchet	membre actif à Pléchâtel
	Monique Josse	secrétaire adjointe à Pléchâtel
	Claude Gauthier	trésorier à Saint-Senoux
	Julien Landais	membre actif à Saint-Senoux
	Jean Le Blanc	président à Sixt-sur-Aff
	Valérie Fecamp	membre active et correspondante Défense à Teillay
	Lionel Péchoux	trésorier adjoint et porte-drapeau à Teillay
	Joseph Sébégo	curé de la paroisse à Teillay
	Jean Galodé	président à Tresboeuf
Rennes-Nord	Odile Barreau	membre active à Cesson-Sévigné
	Jean Boixel	membre actif à Cesson-Sévigné
	Jean-Paul Joncoux	membre actif à Cesson-Sévigné
	Joseph Labbé	membre actif à Cesson-Sévigné
Rennes-Sud	Alain Baloche	ancien président à Acigné
	Victor Meneust	membre du bureau et porte-drapeau à Piré-sur-Seiche
	Bernard Gaudiche	administrateur et porte-drapeau à Servon-sur-Vilaine
	Louis Neveu	secrétaire adjoint à Servon-sur-Vilaine
Saint-Malo	André Rehault	trésorier à Baguer-Morvan
	Claude Grout	membre actif à Dinard
	France Diore	membre du bureau à Epiniac - Saint-Léonard
	Marie-Louise Réhel	membre du bureau à Epiniac - Saint-Léonard
	Morgan Gestin	administrateur à Saint-Malo
Vitré	Emile Blot	secrétaire à Saint-Germain-du-Pinel
	Marcel Blot	porte-drapeau à Saint-Germain-du-Pinel
	Jean Marion	membre actif à Saint-Germain-du-Pinel
	Jean Henry	secrétaire à Saint-Germain-du-Pinel

Les décorés lors de l'Assemblée générale de 2021

Diplôme d'honneur de porte-drapeau : Promotion 11 novembre 2021

ARRONDISSEMENTS	Porte-drapeau	Association locale
INSIGNE PALME + 30 ANS		
Rennes-Nord	Maurice Alix	Liffré
Vitré	Pierre Galon	Val d'Izé - Champeaux - Landavran
INSIGNE ÉTOILE OR + 20 ANS		
Rennes-Nord	Jean Bazillais	Liffré
INSIGNE ÉTOILE ARGENT + 10 ANS		
Fougères	Marcel Coirre	Coglès
	Joseph Lochais	Saint-Hilaire-des-Landes
	Thierry Salvino	Saint-Hilaire-des-Landes
Redon	Pierre Brichon	Bruc-sur-Aff
Saint-Malo	Michel Adam	Cancale
Vitré	François Mouëzy	Domalain
	Henri Esnault	Val d'Izé - Champeaux - Landavran
	Michel Fromont	Saint-Aubin-des-Landes

INSIGNE BRONZE		
Fougères	Maurice Guérinel	Le Ferré
	Louis Poras	Lécousse
	Jean-Pierre Vivier	Saint-Hilaire-des-Landes
Redon	Frédéric Brisard	Pléchâtel
	Jean Pierre	Redon
Rennes-Sud	Bernard Budor	Servon-sur-Vilaine
	André Jan	Servon-sur-Vilaine
	Paul Regardin	Servon-sur-Vilaine
Saint-Malo	Robert Martin	Baguer-Morvan
Vitré	Francis Chatelais	Saint-Germain-du-Pinel

COIN CUISINE

Le coin cuisine

Vous êtes invités à partager vos recettes dans cette rubrique en les envoyant à Catherine.

Pâté de bar en feuilleté

Ingrédients (pour 8 personnes) :
1 bar de 1,5 kg environ – 400g de pâte feuilletée – 80g de beurre – 1 cuillère à soupe de farine – ½ litre de lait – 2 cuillères à soupe de crème fraîche – 4 œufs – ciboulette, persil, sel et poivre.

Préparation :

Levez les filets du bar et passez-les au mixer pour les réduire en purée.

Faire fondre 80g de beurre dans une casserole. Ajoutez la farine en pluie et tournez ce mélange 2 à 3 minutes. Sur feu très doux. Mouillez alors peu à peu avec le lait. Salez, poivrez et laissez cuire 2 minutes à petit feu, sans cesser de tourner.

Ajoutez la purée de poisson, le tiers de la béchamel et crème fraîche. Incorporez 3 œufs entiers, un fin hachis de ciboulette et de persil et mélangez le tout avant de verser le reste de la béchamel dans la préparation.

Tapissez le fond et les parois d'un moule à cake, préalablement beurré, de la pâte feuilletée.

Garnissez la pâte de la préparation au bar et recouvrez avec le reste de pâte feuilletée en soudant soigneusement les bords. Réalisez un décor, style croisillons, à la pointe du couteau sur le couvercle de la pâte. Badigeonnez le couvercle d'un jaune d'œuf battu et mettez au four très chaud (au minimum 220°) 50 minutes environ en préservant si nécessaire le dessus d'un papier d'aluminium. Laissez tiédir avant de démouler.

Soupe de fruits

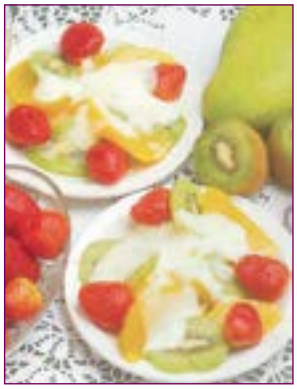

Ingrédients (pour 4 personnes) :
4 pêches – 1 mangue – 2 kiwis – 300g de fraises – 4 œufs – 50g de sucre semoule roux – 4 dl de vin blanc doux.

Préparation :

Versez 2 décilitres de vin blanc dans une casserole et ajoutez 100g de sucre roux et 2 dl d'eau. Mélangez pour faire fondre le sucre et portez à ébullition.

Lavez, égouttez les fraises et ôtez les queues.

Pelez les autres fruits et détaillez-les en lamelles d'un demi centimètre d'épaisseur environ.

Faire pocher les fruits découpés en lamelles dans le sirop frémissant (1 fruit à la fois). Retirez -les du sirop à l'aide d'une écumoire et disposez-les dans un plat de service en harmonisant les couleurs. Laissez tiédir.

Mettez 4 jaunes d'œufs dans une terrine, versez dessus peu à peu le sirop de cuisson des fruits brûlant en battant vivement au fouet afin que le mélange soit blanc et mousseux.

Nappez les fruits de cette crème mousseuse et servez tiède dans les ramequins ou des assiettes à desserts.

Cette recette peut s'agrémenter de toutes sortes de fruits, fruits jaunes, fruits rouges, fruits en mélange

Bon appétit

ESPACE DÉTENTE

Mots croisés - Par Michel GOUBIN (Grille n°46)

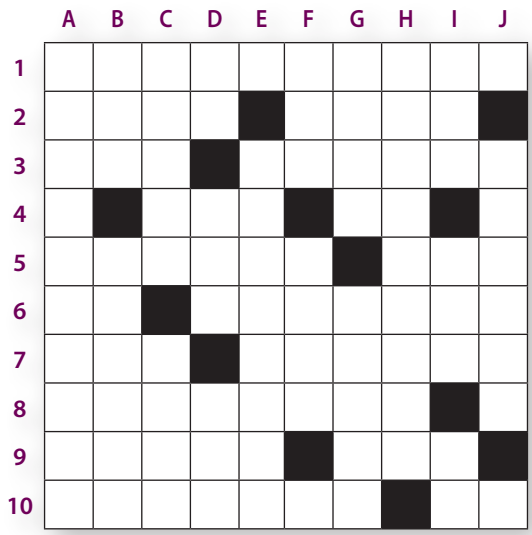

Horizontalement :
1 - Coquette
2 - Bout de bois - Les Antilles
3 - L'Europe à ses débuts - Corvée
4 - Canton helvète - Préposition
5 - Cœur musulman de la ville - Pronom
6 - Cours Italien - Farce
7 - Cité Anglaise - Affecté
8 -Eglataire
9 - Capitale Asiatique - Collége
10 - Groupe de neuf - Rab de poulet

Verticalement :
A - Vielle punition
B - Boulin - Du vent
C - Point sensible - Prénom
D - Romains - Bagarre - Attrapée
E - Se perdit dans les subtilités
F - Dépôt de fonds - Zénith
G - patrie des illibériens - Cherhe la petite bète
H - Registre
I - Cité Nippone - Couche - Sigle de sauveteurs
J - Blindées

Pour des raisons techniques, la solution du n°587 ne peut paraître.

(Solution dans le numéro 589)

À LIRE OU À DÉCOUVRIR

Exposition Gustave Ferrié au musée des transmissions de Cesson-Sévigné

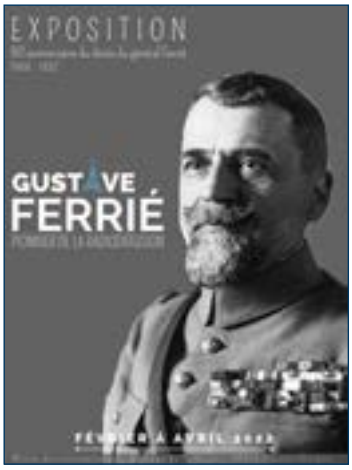

A l'occasion du 90e anniversaire du décès du général Gustave Ferrié (1932 - 2022), une nouvelle exposition temporaire rend hommage à ce grand pionnier de la radiodiffusion. Cet anniversaire coïncide avec les 80 ans de la création de l'Arme des transmissions.

Cette exposition est visible jusqu'au 30 avril 2022 au musée des transmissions de Cesson-Sévigné, 6, avenue de la Boulais à Cesson-Sévigné, tél. 02 99 84 32 87. Entrée gratuite.

Le musée est ouvert :

- Le mardi de 13h00 à 18h30,
- le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30,
- le jeudi de 13h00 à 18h30,
- le vendredi de 13h00 à 17h00,
- le samedi de 13h00 à 18h30,
- le dimanche de 13h30 à 17h30.

Chanson

L'Algérie

Quand le bateau quittait Marseille
Longeant l'ilot du château d'If
Rassemblés sous le chaud soleil
Tous sur le pont restaient pensifs
Ils partaient pour une aventure
Un autre monde, une autre terre
Présentaient tant d'incertitudes
De l'autre côté de la mer.

Refrain :

Algérie, pays de soleil
nous n'oublions pas
Ceux qui sous le bleu de ton ciel
sont tombés là-bas

Débarqué sous le ciel d'Afrique
Chacun rejoint son unité
Il faut faire œuvre pacifique
Maintenir l'ordre, le restaurer
Sur la frontière tunisienne
Dans les Aurès comme à Alger
Jusqu'aux oasis sahariennes
Dans le Djebel dans l'Oranais

(Refrain)

Pour pacifier le territoire
Ils partent en opérations
Le fellagha dans la nuit noire
Sème la peur, la désolation
Le feu nourri d'une fusillade
Stoppe soudain la progression
Le convoi tombe en embuscade
Des deux côtés des jeunes
mourront

(Refrain)

Sur le bateau qui rentre en France
On dit adieu à l'Algérie
Remerciant Dieu d'avoir la chance
De revenir dans son pays
Quand notre Dame de la Garde
Se montre enfin à l'horizon
C'est la joie et parfois les larmes
On rentre enfin à la maison.

Abbé Guy Herbreteau - (85)

MAGASIN DE L'UNC

Pour toute commande, merci de vous adresser à Catherine - Tél 02 99 84 86 00

Pochette collector de 20 cartes postales de Camille Godet

Tarif : se renseigner au siège

Médaille UNC UNCAFN sur chevalet

Tarif : 52,00 €

Médaille UNC 73 mm bronze argenté sur chevalet

Tarif : 52,50 €

Médaille Père Brottier et Clémenceau sur chevalet

Tarif : 57,05 €

Insigne « Soldats de France »

Tarif : 3,20 €

La guerre d'Algérie «une exigence de vérité» sans DVD

Tarif : 9 €

Main de Fatma

Tarif : 8 €

Insigne UNC tricolore grand et petit modèle

Tarif :

Grand modèle : 3,45 €

Petit modèle : 2,75 €

Insigne veuve d'ancien combattant

Tarif : 8,80 €

Pendentif Croix du Sud argent avec chaîne

Tarif : 72,30 €
jusqu'à épuisement des stocks

Livre UNC 100 ans d'histoire

Tarif : 16,50 €

DVD du Centenaire de l'UNC

Tarif : 9 €

Médaille UNC tricolore 73 mm sur chevalet

Tarif : 56,10 €

Palme colombarium

Tarif : 15,50 €

Palme 40 cm

Tarif : 40,50 €

Palme 80 cm

Tarif : 80 €

Cravate porte-drapeau avec logo tricolore de l'UNC

Tarif : 15 €

Pince cravate UNC

Tarif : 6,20 €

Plaque funéraire

Tarif : 42 €

MAIRIE DE
Guignen
WWW.GUIGNEN.FR

Espace La Prairie, zone de loisirs

UNC 35